

ALGÉRIE-AFRIQUE

Tamanrasset : un atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad au Sahel les 8 et 9 novembre

P. 24

ALGÉRIE-QATAR

M. Djellab examine avec son homologue qatari les moyens de développer les relations économiques

P. 6

ALGÉRIE-JAPON:

M. Yousfi s'entretient à Tokyo avec le ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie

P. 6

PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2019

Plus de 265 milliards DA affectés au secteur de l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a fait savoir, lundi à Alger, que l'enveloppe budgétaire consacrée à son secteur, dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) 2019, s'élevait à 265,067 milliards DA.

P. 4



TOURISME :

La COSOB donne son feu vert pour l'introduction en bourse de la société AOM Invest

P. 5

LORS DES ÉLECTIONS QUI SE SONT TENUES LUNDI À DUBAÏ

L'Algérie réélue au Conseil de l'Union internationale des télécommunications

P. 24

ARMÉE

Gaïd Salah : «L'ANP s'attelle à ancrer l'esprit de Novembre parmi les jeunes générations»

P. 3



SANTÉ

CHOLESTÉROL
Les statines favorisent la sédentarité

Pp 12-13

F O T B A L L

LIGUE 1 (13^e JOURNÉE):
USMA-JSK programmé le vendredi 9 novembre à 17h45

Le match USM Alger-JS Kabylie de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévu hier mardi à 17h45 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), est reporté au vendredi 9 novembre à la même heure, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

P. 22

FINANCES

Maghreb leasing Algérie autorisée à l'émission de son 3^e emprunt obligataire

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :
2 bombes artisanales détruites à Tébessa

2 bombes de confection artisanale ont été détruites lundi à Tébessa par un détachement de l'ANP, a indiqué hier le MDN dans un communiqué.

P. 24

CE MATIN À L'ENP D'EL HARRACH
185^e numéro de l'émission
«Rendez-vous avec l'histoire»

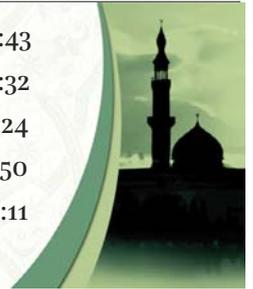
Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 185^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, à l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach une rencontre sous le thème «Planification et préparation de la guerre de libération du 1^{er} novembre 1954».



Horaire des prières

Mercredi 29 Safar 1440

Fajr	05:43
Dohr	12:32
Asr	15:24
Maghreb	17:50
Isha	19:11



JEUNESSE ET SPORTS

Hattab reçoit Toufik Makhloufi

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, a reçu lundi, au siège de son département ministériel, le champion olympique, Toufik Makhloufi, médaillé d'or aux JO de Londres 2012 de l'épreuve du 1500 mètres et double médaillé d'argent des épreuves du 1500m et du 800m lors des JO de Rio (2016). Les deux parties ont abordé lors de cette rencontre le programme de préparation entrepris par l'athlète en prévision des JO de Tokyo (2020) et les Jeux méditerranéens d'Oran (2021). Le ministre de la Jeunesse et des sports a saisi cette occasion pour affirmer sa disposition à accompagner le champion olympique durant sa préparation pour ces deux événements majeurs. Par ailleurs, M. Hattab, s'est entretenu hier, avec le champion olympique médaillé d'or du 1500m aux JO d'Atlanta en 1996, Noureddine Morsli. Les deux parties, ont abordé durant cette rencontre, plusieurs points, dont la contribution des champions olympiques dans le développement et l'encouragement de la pratique du sport ainsi que leur implication dans la prospection des jeunes talents.



COOPÉRATION ALGÉRIE-ONU

Zemali reçoit la Directrice Afrique du Nord de la CEA



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, a reçu hier, au siège de son département ministériel, la Directrice de l'Afrique du Nord de la commission économique pour l'Afrique (CEA), Mme Lilia Hachem Naas. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la consolidation et de la promotion de la coopération entre l'Algérie et les organismes des Nations Unies, particulièrement dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

LE 10 NOVEMBRE AU SIÈGE DE L'ANR

Journée d'étude sur le PLF 2019 et les énergies renouvelables

Dans le cadre des activités politiques du groupe ANR- Groupe des partis «Continuité pour la stabilité et les réformes», et à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances 2019, l'Alliance nationale républicaine (ANR), organise samedi 10 novembre à partir de 9h30 en son siège, une Journée d'étude sur le PLF 2019 et les énergies renouvelables. Au programme : intervention de Mme Hayet Benchouch, député ANR, membre de la commission des finances et du budget sous le thème «PLF 2019, acquis et défis», intervention de M. Mehdi Khorfi, expert en énergies renouvelables membre de l'ANE chargé des politiques énergétiques et des changements climatiques sous le thème «Le rôle des énergies renouvelables dans le développement de l'économie nationale et la protection de l'environnement», interventions de certains présidents de partis et du représentant du FLN.



DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER

Hommage à cheikh Mokdad Zerrouk

L'association de musique arabo-andalouse «Mezghenna», rendra hommage à cheikh Mokdad Zerrouk, lors d'une soirée artistique prévue demain jeudi 8 novembre à partir de 19h30, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



Météo



	Max	Min
Alger	22°	09°
Oran	21°	09°
Annaba	21°	11°
Béjaïa	22°	11°
Tamanrasset	29°	15°

LES 10 ET 11 NOVEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE

2^e Salon de l'étudiant «Graduate fair»

Le Palais de la culture, Moufidi-Zakaria, abrite les 10 et 11 novembre, la 2^e édition du Salon de l'étudiant «Graduate fair».



MOSTAGANEM

Présentation en avant-première de la pièce «Nour»

La générale de la pièce théâtrale «Nour» dédiée aux enfants, a été présentée hier au théâtre régional "Djillali Benabdelhalim" de Mostaganem. Le jeune public, venu nombreux au théâtre régional, a apprécié cette nouvelle œuvre artistique du metteur en scène Draoui Fethi, écrite par Lakhel Ahmed et encadrée par Abbar Azzeddine avec la participation de jeunes comédiens novices. Les faits de cette pièce tournent autour de plusieurs objets lumineux dont la lampe, la bougie, la chandelle et les allumettes formant une seule famille: "nour" (lumière). L'égoïsme et la haine de certains cassent ce lien familial et crée des problèmes avant que le côté éclairé de chacun finit par contribuer au pardon et au retour de la chaleur des relations, a souligné la directrice du théâtre régional, Nabila Mohammedi. La production de cette œuvre théâtrale a été précédée par une formation encadrée par des spécialistes sur la mise en scène théâtrale et les techniques d'écriture dramatique et d'interprétation. Ces ateliers de formation ont contribué à la production de cette pièce dédiée aux enfants après le développement du conte, le choix des comédiens et la répartition des rôles, l'amélioration du jeu sur scène et l'assistance du metteur en scène à présenter un drame avec attention.



42^e CONGRÈS DES CHEFS DE POLICE ET DE SÉCURITÉ ARABES

4 spots de sensibilisation de la DGSN en compétition



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) participera, à l'occasion du 42^e Congrès des chefs de police et de sécurité arabes qui se tiendra les 12 et 13 décembre 2018 à Tunis, à la compétition pour le choix des meilleurs spots publicitaires dans le domaine sécuritaire. La DGSN proposera, lors de cette rencontre, quatre (04) spots préventifs, ayant trait aux thèmes de «Lutte contre les stupéfiants et psychotropes», «Lutte contre la cybercriminalité», «Les droits de l'homme dans le domaine sécuritaire» et «La prévention routière».

STAND ANEP AU SILA

Vente dédicace avec M'hamed Houaoura

A l'occasion du Salon international du livre d'Alger (SILA-2018), l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise cet après-midi à partir de 14h, en son stand au sila installé au Pavillon C, une séance vente-dédicace avec M'hamed Houaoura, qui présentera son livre d'histoire «Yamina Ouadi, l'héroïne oubliée».



CAMPUS FRANCE ORAN

Des cours d'orientation durant les mois de novembre et décembre



Afin de mieux définir les projets d'études et permettre aux étudiants de maximiser leurs chances de réussite, Campus France Oran, organise tous les lundis, mardis et jeudis durant les mois de novembre et décembre 2018, des ateliers d'aides à l'orientation.

GAÏD SALAH: L'ANP s'attelle à ancrer l'esprit de Novembre parmi les jeunes générations

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé hier à Alger que le Haut Commandement de l'Armée s'attelle à «ancrer l'esprit de notre glorieuse Révolution de Novembre et ses valeurs nobles parmi les jeunes générations», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Présidant au Cercle national de l'Armée l'ouverture des travaux du colloque historique intitulé «Le 1er Novembre dans l'histoire militaire...valorisation de l'expérience», le général de corps d'armée a rappelé, dans une allocution, diffusée via visioconférence aux unités et écoles de l'ANP à travers les six Régions militaires, le grand intérêt accordé par le Commandement de l'ANP à l'histoire nationale, en général, et à l'histoire de la Révolution de Libération, en particulier. En présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, de personnalités nationales et historiques, ainsi que des cadres de l'ANP et d'étudiants universitaires, Gaïd Salah a mis en exergue l'importance d'organiser ce colloque, coïncidant avec la célébration du 64ème anniversaire de la Révolution. «Nous sommes parfaitement conscients au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale et nous nous attelons sans répit et avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, à ancrer l'esprit de notre Glorieuse Révolution de Novembre et ses valeurs nobles parmi les jeunes générations loyales, et leur permettre de comprendre le message de Novembre et d'identifier ses dimensions et sa grandeur», a déclaré le général de corps d'armée.

«Notre Révolution mérite d'être glorifiée et notre Armée a droit, aujourd'hui et à jamais, d'être fière de ses profondes racines qui ont su concrétiser cette épopée en l'occurrence l'Armée de Libération nationale. La flamme de cette fierté brillera autant que rayonnera la grandeur du rôle pionnier assigné à l'Armée nationale populaire», a-t-il



souligné. Le chef d'état-major de l'ANP a ajouté que «la glorieuse Révolution du 1er Novembre a tracé, avec tout ce qu'elle porte comme nobles valeurs humaines et ferme détermination, la voie de la victoire éclatante et a fait subir au colonisateur français, avec toute sa barbarie et son atrocité, l'amertume de la défaite, et l'a obligé à rebrousser chemin et repartir avec le goût de l'inachevé».

Il a relevé que la place que la Révolution algérienne occupe dans l'histoire du monde «témoigne clairement de la noblesse de ses valeurs et de la grandeur de ses événements et de ses dimensions». Le général de corps d'armée a affirmé que le Haut Commandement de l'ANP «continuera avec persévérance, et à la lumière du soutien indéfectible de Son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à veiller à l'ancrage de la conscience historique chez les personnels militaires afin qu'elle constitue la voie éclairée

et inéluctable avec laquelle seulement on a la conviction que l'Etat algérien indépendant avec tous ses fondements et ses institutions constitutionnelles issues de la Révolution du 1er Novembre, et dont les bases sont reconfigurées, aura toujours besoin de ses fils dévoués dans l'ensemble du territoire algérien avec à leur tête les hommes de l'Armée nationale populaire, et ce, pour renforcer les rangs et booster les efforts soutenus de synergie et de cohésion visant le raffermissement de ses structures et la sauvegarde de notre cher legs». A l'issue, un film documentaire sur le thème du colloque a été projeté, suivi des interventions de professeurs universitaires qui ont animé des conférences et des témoignages de moudjahidine ayant vécu la Glorieuse Révolution de Libération.

La rencontre a été marquée par «un riche débat qui a raffermi davantage la fierté des participants de l'histoire de notre Glorieuse Révolution», note le communiqué.

RELIGION: L'attachement au référent religieux national, un facteur essentiel de stabilité durable

L'attachement des Algériens à leur référent religieux national a été un facteur essentiel pour la restauration de la sécurité et la stabilité durant de longues ères, a affirmé, hier à Ouargla, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mourad Maïza.

Intervenant en ouverture des travaux de la 5ème édition du colloque international de la Tariqa (confrérie) El-Kadiriya sur «Le référent religieux et son rôle dans la sécurité et la stabilité de l'Etat algérien», M. Maïza a indiqué que «le référent religieux national a été farouchement défendu par de valeureux hommes de lettres et Oulémas de différentes régions du pays», avant de rendre hommage «aux indéniables et louables efforts déployés par l'Algérie dans la propagation des préceptes de l'Islam». «La vigilance des institutions de l'Etat a largement contribué à l'immunisation du référent religieux national de certaines idées erronées à objectif douteux», a soutenu M. Maïza, ajoutant que ces institutions constituent «une contribution à la Nation musulmane dans la préservation des efforts des aïeux». L'intervenant a indiqué, en outre, que ce colloque est «une preuve tangible témoignant de la mission grandiose des zouaïfs en Algérie, dont celle d'El-Kadiriya, pour la défense et la préservation du référent religieux national», tout en soulignant que «ces confréries poursuivent leur mission de propagation des sciences et valeurs religieuses, selon le mode ancestral sunnite et la lutte contre les idées susceptibles de nuire à notre référent». Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Abou Abdallah Ghoulam Allah, a, de son côté, considéré que «la Tariqa El-Kadiriya, qui a donné naissance à l'Emir-Abdelkader El-Djazairi, est mère des autres confréries soufies», avant de mettre en avant «le rôle du référent religieux national dans la diffusion des valeurs nationales, leur valorisation et l'abnégation et l'amour de l'autre». Le Cheikh de la Tariqa El-Kadiriya en Algérie, et en Afrique en général, Hacène Hassani a, pour sa part, appelé à «l'unité entre les confréries soufies, le rejet des conflits, la coopération pour le triomphe du référent religieux national et le refus des différentes formes de discorde et de division», avant d'insister sur «la nécessaire union contre toute velléité de nuire à la stabilité du pays». Placée sous le signe «Serment, fidélité et continuité», cette rencontre (6-8 novembre), qu'abrite la maison de la culture Moufidi Zakaria à Ouargla, se déroule avec la participation d'une cinquantaine d'Oulémas et de personnalités religieuses venus d'une vingtaine de pays de différents continents. Son programme prévoit une série de communications sur des thèmes afférents au «soufisme et ses courants de pensée», «les référents nationaux et religieux», «les valeurs de respect et de connaissance de l'autre» et «le soufisme et la dimension référentielle nationale».

PARLEMENT: Temmar réaffirme la poursuite des efforts de l'Etat pour résoudre le problème du logement

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a affirmé, hier à Alger, que l'Etat poursuivra ses efforts pour résoudre le problème du logement et renforcer les structures publiques, par le financement de nouveaux programmes du secteur.

Le point essentiel dans le Projet de loi de finances 2019, pour le secteur de l'habitat, est la poursuite du financement et de la réalisation des programmes de logement, toutes formules confondues, notamment l'habitat de type location-vente et l'habitat rural, et ce en vue de répondre à toutes les demandes des souscripteurs, indiqué le ministre devant la Commission du budget et des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une audition consacrée au budget de son secteur dans le cadre du PLF 2019, présidée par Toufik Torche.

Le PLF 2019 prévoit également la prise en charge des différents travaux de voirie et réseaux divers (VRD) concernant les programmes de logement, tout en accordant la priorité à l'aménagement des logements achevés au nombre de 137.500 unités. Les projets relatifs à la prise en charge des structures publiques, notamment au niveau des nouvelles cités intégrées, particulièrement les écoles, les établissements

de santé de proximité, les Sûreté de daira, en sus du parachèvement d'aménagement des villes nouvelles à Sidi Abdellah (w.Alger) et de Bouinan (w.Blida), sont également prévus dans le cadre du PLF 2019.

Pour ce qui est du nouveau programme pour l'exercice 2019, le ministre a fait savoir qu'il prévoyait la réalisation de 5.000 unités de type Logement public locatif (LPL) (dans le cadre de la régularisation), 90.000 unités de type location-vente, 50.000 unités de type Logement promotionnel aidé (LPA), en sus de 240 structures publiques.

S'agissant des aides, le ministre a indiqué que le nouveau programme pour l'exercice 2019 a inscrit 40.000 nouvelles aides pour l'habitat rural, outre 20.000 unités ayant été enregistrées dans le cadre des dépenses prévisionnelles non programmées au titre de l'exercice 2018, dont 10.000 aides accordées aux wilayas du Sud et 10.000 autres au profit des Hauts-Plateaux. Quant au programme du type Logement promotionnel public (LPP), M.

Temmar a indiqué que, sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, cette formule a été élargie au profit de la communauté algérienne établie à l'étranger, notant à ce propos, «la grande affluence» de cette catégorie, dont

le nombre des souscripteurs s'élève, à ce jour, à 20.038 souscripteurs résidants dans 93 pays.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement de cette opération, le ministère de l'Habitat a tenu plusieurs rencontres de sensibilisation et d'information en direction de la communauté algérienne établie à l'étranger, et ce en coordination avec le ministère des Affaires étrangères.

La première rencontre a eu lieu Paris et dans nombre de villes françaises, puis à l'Arabie Saoudite et dans d'autres pays du Golfe, et enfin à Londres, a indiqué le ministre, relevant, à cet égard, la tenue de rencontres similaires aux Etats-Unis et au Canada. Plusieurs mesures ont été initiées, dans ce cadre, par le ministère, poursuit M. Temmar, dans le but d'accélérer le lancement effectif de cette opération, dont la révision et l'adaptation du cadre organisationnel en vue de permettre aux Algériens de la diaspora de bénéficier des programmes de logement promotionnel public (LPP), l'ouverture d'un site web dédié à cette initiative, la création d'une application permettant d'accomplir les procédures à distance, outre la désignation du Crédit populaire algérien (CPA) pour accompagner le ministère dans cette opération.

4,1 millions d'unités de logement attribués depuis 1999

Par ailleurs, et en matière d'urbanisme, le ministère s'emploie à réviser la loi d'orientation de la ville et la loi sur le parachèvement et la mise en conformité des constructions, a indiqué le ministre, ajoutant que ces deux lois seront inscrites dans le cadre d'une nouvelle loi unifiée et intégrée, sous le titre "Loi sur l'harmonisation territoriale, du développement urbain durable pour des villes sûres et flexibles". Par la même occasion, M. Temmar a rappelé l'attribution, de 1999 à octobre 2018, de 4,1 millions d'unités de logement (toutes formules confondues) et la réalisation de 28,140 infrastructures de service public sur 32,565 inscrites durant la même période. Pour ce qui est des programmes de logement au titre de la période 2015-2019, le ministre a indiqué qu'ils ont porté sur 2,1 millions de logements dont plus d'un (1) million unités parachevées en septembre dernier, 773.647 en cours de réalisation, et 334.024 autres en cours de lancement, la majorité ayant été inscrites au titre de l'exercice 2018, en sus de la réalisation de 3.676 infrastructures de service public (dont 269 en 2018).

EMPLOI

Une application intelligente pour la répartition «équitable et transparente» des postes d'emploi au Sud

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a fait état, lundi à Alger, du lancement «prochain» d'une application intelligente garantissant la répartition «équitable et transparente» des postes d'emploi dans les régions du Grand sud.

«Suite à des doléances de jeunes du Grand sud sur une répartition non équitable des postes d'emploi, le ministère du Travail a élaboré une stratégie d'emploi propre à ces régions afin de traiter scientifiquement le problème du chômage», annonçant, à ce propos, «le lancement prochain d'une application intelligente au niveau des Agences nationales de l'Emploi (ANEM) garantissant la répartition équitable et transparente des postes d'emploi», a précisé le ministre lors du Forum de la chaîne 1 de la Radio nationale.

M. Zemali a indiqué, dans ce cadre, que «des contacts existent entre son département et le ministère de l'Énergie ainsi qu'avec d'autres secteurs offrant des postes de travail en vue de consacrer le taux le plus important aux enfants du Sud», appelant les jeunes de la région à «suivre des formations pour créer des micro-entreprises, notamment dans le secteur de l'agriculture». Rappelant que le Grand sud a bénéficié de 31.500 postes de travail durant les neuf premiers mois de 2018 et du financement de 556 projets de micro-entreprises, il a mis en avant «les avantages importants accordés par l'Etat aux jeunes investisseurs dans ces régions, citant l'exonération fiscale durant 10 années».

Évoquant la question du chômage, le ministre a avancé «le taux de 11,1% en avril 2018, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) qui se base sur les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT)», affirmant que «ce chiffre ne reflète pas la réalité d'après les statistiques de l'ANEM».

Affirmant que la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage «demeurent des priorités pour le Gouvernement», le ministre a relevé «une baisse du taux de chômage par rapport à l'année passée (11,7%), soulignant un recul chez les hommes de «10,1% en 2017 à 9% en 2018 et de 20,5% à 19,5% chez les femmes».

Le ministre a expliqué que le Gouvernement «mise sur l'initiative des jeunes à travers la création de micro-entreprises comme meilleur moyen pour lutter contre le chômage», ajoutant que le marché de travail «accueille annuellement près d'un demi million de diplômés universitaires et centres de formation professionnelle contre 400.000 placements classiques ou via les dispositifs d'aide».

A ce propos, le ministre a démenti tout gel d'activités dans le cadre d'aide à l'emploi, affirmant que le ministère du Travail «n'a pas gelé les activités d'investissement mais orienté simplement les jeunes vers les créneaux non saturés».

Il a fait évoqué, dans ce sens, «le recensement des capacités de chaque région pour mettre en valeur ses richesses en assurant une formation supplémentaire aux jeunes pour la création des micro-entreprises dans les créneaux disponibles dans chaque région».

Abordant le déséquilibre financier au niveau du système de sécurité sociale et le déficit de 580 milliards de DA dont souffre la Caisse nationale des retraites (CNR), M. Zemali a cité plusieurs facteurs dont la non déclaration auprès de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

«Il a été recensé 6.482.000 déclarés contre 39.523.000 non déclarés bénéficiant des avantages de la sécurité sociale et de la carte Chiffa, représentant 43,21% de la population active». Expliquant encore ce déficit, le ministre a évoqué d'autres raisons comme le remboursement des médicaments, dont le montant s'est élevé en 2017 à 212 milliards de DA et «les arrêts de travail, remboursés par les CNAS, avec 4.000.590 jours durant les 4 premiers mois de l'année en cours, soit quelque 6 milliards de DA». Revenant sur ces récentes déclarations à la presse au sujet de la carte Chiffa, M. Zemali a précisé «qu'elles ont été mal interprétées», affirmant que «le droit aux soins est garanti par la Constitution et que la prise en charge des diabétiques et des personnes atteintes d'autres maladies chroniques est un droit garanti par l'Etat quelles que soient les circonstances et les coûts». Le ministre du Travail a annoncé, à ce propos, la constitution d'un groupe de travail avec le secteur de la Santé afin de mettre en place des mécanismes permettant le recensement des citoyens bénéficiant de la carte Chiffa, faisant état de mesures coercitives à l'égard des indus bénéficiaires. Pour ce qui est de la définition de la liste des métiers pénibles, le ministre a fait état de l'installation d'une commission technique composée d'experts en médecine de travail ayant tenu plusieurs réunions pour arrêter les critères d'un travail pénible, ajoutant que la commission «est en encore phase de détermination des critères avant de prendre contact avec tous les partenaires l'élaboration de la liste des métiers pénibles». Concernant les crédits octroyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), M. Zemali a réitéré que «l'effacement de la dette n'est pas à l'ordre du jour», faisant état de «85% de taux de remboursement». «Les bénéficiaires ayant été présentés devant la justice sont ceux qui avaient tenté d'arnaquer l'Agence en utilisant les fonds octroyés à d'autres fins», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a salué le pacte de stabilité et de développement signé entre le Groupe Sonatrach et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), soulignant que «la stabilité était la base de tout développement».

APS

PLF 2019:

Bouazghi : «Plus de 265 milliards DA affectés au secteur de l'agriculture»

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a fait savoir, lundi à Alger, que l'enveloppe budgétaire consacrée à son secteur, dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) 2019, s'élevait à 265,067 milliards DA.

Le budget équipement a bénéficié d'une enveloppe s'élevant à 3,972 milliards DA portant sur les autorisations de programmes, tandis qu'une enveloppe de 235,295 milliards DA a été affectée au budget fonctionnement, outre 25,800 milliards DA aux fonds d'Etat, a indiqué le ministre devant la Commission du budget et des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une réunion présidée par Toufik Torche, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Pour ce qui est du budget équipement alloué au nouveau programme de gestion centralisé du ministère, une enveloppe budgétaire s'élevant à 21,536 millions DA a été consacrée aux projets d'agriculture au profit des parcs nationaux, réserves de chasse et forêts, en vue de l'acquisition de 3.000 unités de tenues résistantes aux flammes, outils et moyens spéciaux de prévention des feux de forêts.

Le ministre a rappelé, à ce propos, que son secteur contribuait à hauteur de 12,3 % au PIB, outre sa participation à l'intégration de milliers de jeunes chômeurs et la création des PME dans le cadre du soutien aux exploitations agricoles.

M. Bouazghi a relevé que la croissance enregistrée

dans le secteur au cours de la campagne agricole 2018, avait connu une augmentation de l'ordre de 3,25 % , tandis que la valeur de la production s'est élevée, quant à elle, à 3,216,5 milliards DA.

La production des filières agricoles a connu, poursuit le ministre, une hausse sensible en 2018, avec une production céréalière de 60,5 millions de quintaux, tandis que la production des légumineuses s'est établie à 1,4 million de quintaux.

M. Bouazghi a également fait état d'une nette augmentation de la production dans le reste des filières, notamment le lait frais, avec une production estimée à 3,5 milliards de litres, la pomme de terre avec plus de 46 millions de quintaux et des viandes rouges avec plus de 5,4 millions de quintaux.

La superficie des terres irriguées a atteint plus de 1,3 millions hectares jusqu'à septembre 2018, a indiqué le ministre, rappelant la réalisation, le réaménagement et l'équipement des points d'eau sur une longueur de 14.555 mètres linéaires.

Pour ce qui est du foncier agricole, M. Bouazghi a fait état de l'attribution de 180.639 actes de concession sur un total de 202.788 actes, dans le cadre de la conversion du droit de jouissance des terres relevant du do-



maine de l'Etat en droit de concession dont les propriétaires occupent une superficie de 2.115.195 hectares sur un total de 2.268.468 hectares.

Évoquant la pêche et l'aquaculture, le ministre a précisé qu'entre 2000 et 2018, le secteur a renforcé ses infrastructures portuaires permettant, ainsi, l'augmentation de la capacité d'accueil des ports de pêche au nombre de 44 actuellement.

La flotte de pêche a été également renforcée pour compter actuellement 5,500 navires, a indiqué le ministre, relevant que le quota de l'Algérie en thon rouge a été revu à la hausse en passant de 138 tonnes en 2010 à 1.306 tonnes en 2018.

Le premier responsable

du secteur a fait état de 63 actes de concession attribués pour la pêche au niveau des barrages. Quant à l'aménagement des forêts, M. Bouazghi a souligné que son secteur a recensé la réalisation de travaux et d'opérations d'assainissement sur une superficie de 386.720 hectares ainsi que l'ouverture et l'aménagement de 31.761 km de chemins forestiers.

Concernant la prévention des incendies de forêts, le secteur s'est mobilisé pour l'amélioration de la prévention et de la lutte en renforçant les outils d'intervention, assurant les équipements de protection des agents forestiers et mettant en place une stratégie de sensibilisation en collaboration avec les secteurs concernés.

PARLEMENT

Le ministère du Commerce et les Douanes engagent «un travail approfondi» pour contrer la surfacturation

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a fait état, lundi à Alger, d'un «travail approfondi» engagé par son département en coordination avec les services des Douanes, en vue de contrer la surfacturation à l'importation.

La lutte contre le phénomène de la surfacturation se fait à travers la collaboration de l'ensemble des acteurs, la coordination entre le ministère du Commerce et les Douanes intervient pour s'assurer de l'exactitude des montants figurant sur les factures, et ce, avec le concours des pays exportateurs, a indiqué le ministre devant la Commission du budget et des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une réunion présidée par Toufik Torche, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, dans le cadre de l'examen du Projet de loi de finance (PLF) 2019.

«Nous menons actuellement des enquêtes en vue de déterminer les pays, dont les exportations, connaissent des tentatives de surfacturation», a ajouté M. Djellab, faisant état d'accords avec ces pays exportateurs, des accords, a-t-il dit, qui permettront de vérifier le montant des factures. Répondant aux interrogations des membres de la Commission autour de l'organisation du commerce extérieur, le ministre a assuré que la politique de l'Etat vise à réhabiliter le commerce externe dans son caractère universel, tout en préservant le produit national.

Rappelant les efforts consentis par l'Etat pour la protection du produit national, notamment la suspension provisoire des importations de certaines

produits fabriqués localement, le ministre a affirmé que l'application de Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), permettra aux importateurs de poursuivre leurs activités, à travers le versement de droits variant de 120 à 150%, en fonction de la valeur du produit importé.

Précisant à cet égard, que l'importation des produits finis coûte 1,4 milliards USD, M. Djellab a fait savoir que l'application d'un taux de 50% de ces droits additionnels permettra le recouvrement d'environ 700 millions USD qui seront reversés au Trésor public.

S'agissant du commerce intérieur, le ministre a indiqué que ses services s'attèlent actuellement à rattraper les lacunes que connaît le système de contrôle de la qualité des marchandises, d'autant plus que ce système fait l'objet d'évaluation au niveau de toutes les wilayas du pays aux fins de son amélioration.

Le ministre a, en outre, reconnu que les marchés algériens souffraient d'un problème d'organisation, rappelant dans ce cadre, que ses sorties sur le terrain depuis sa nomination à la tête du ministère, ont permis de constater que la gestion de ces espaces commerciaux ne respectait pas le cahier des charges. Pour remédier à cette situation, poursuit-il, le ministère a ouvert une enquête de terrain, faisant état d'une prochaine réunion, avec l'ensemble des directeurs des marchés de gros afin d'examiner les procédures de gestion de leurs établissements.

Le ministère travaille actuellement sur le dossier de la «grande distribution», d'autant que l'Algérie manque

d'espace de vente en gros ou de semi gros, en sus du dossier de la «centralisation de la vente» consacré à la distribution des marchandises et produits agricoles au niveau de ces espaces, a fait savoir le ministre.

Dans ce cadre, un plan national de distribution de marchandises et de produits agricoles sera élaboré portant réalisation de nouveaux marchés de gros à travers les différentes wilayas du pays à l'instar des marchés de gros de Sétif et d'Ain-Defla qui seront prochainement réceptionnés, a annoncé le premier responsable du secteur, soulignant l'identification d'un site pour la réalisation d'un méga-marché dans la région de Boufarik (Blida).

La réalisation de ces marchés permettra d'assurer une meilleure distribution des marchandises et produits agricoles et d'éradiquer les marchés parallèles en intégrant leurs vendeurs dans l'activité régulière.

Pour ce qui est du contrôle des prix, le ministre a indiqué que ses services procéderont prochainement à la mise en place de prix référentiels concernant quatre ou cinq légumes à large consommation à l'image de la pomme de terre, la courgette, l'oignon et la tomate.

S'agissant du PLF 2019, M. Djellab a fait savoir que son secteur a bénéficié de plus de 19 milliards DA, dont un budget fonctionnement s'élevant à 18 milliards DA et un budget équipement de l'ordre de 685 millions DA. Le budget fonctionnellement a été revu à la baisse par rapport à l'exercice écoulé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de rationalisation des dépenses.

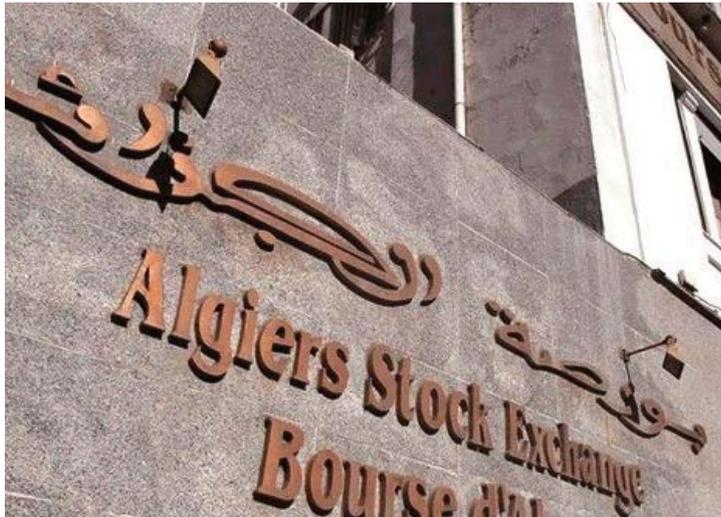
TOURISME: La COSOB donne son feu vert pour l'introduction en bourse de la société AOM Invest

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a approuvé son visa sur la notice d'information relative à l'introduction en bourse de la société AOM Invest Spa, qui active dans le développement et l'exploitation de projets touristiques, a indiqué mardi cette institution financière dans un communiqué. L'introduction en bourse de cette société à capital mixte public-privé a été approuvée en octobre 2018, précise la même source. Introduits selon la procédure ordinaire, les titres d'AOM Invest Spa, représentant plus de 10% des actions de son capital social, ont fait l'objet d'un placement préalable auprès de trois investisseurs institutionnels, précise la COSOB.

Le montant du capital social de cette société s'élève à 115,9 millions de DA, constitué de 1.159.300 actions dont la valeur nominale est de 100 DA/action. Le nombre d'actions détenues par les investisseurs institutionnels est de 520.000 actions. Quant au prix fixé à l'introduction en bourse, il est de 297 DA/action. La COSOB indique que le type d'actions de cette opération est ordinaire, alors que les titres sont inscrits en compte au porteur identifiable ou au nominatif.

Les titres de la société AOM Invest Spa seront admis à la cotation sur le marché PME de la Bourse d'Alger après accomplissement des formalités auprès de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) et d'Algérie Clearing (dépositaire central des titres).

AOM Invest Spa, première société PME à se faire lister sur le compartiment PME de la Bourse d'Alger, est née de



la transformation de la Sarl «Hôtel Thermal Aqua Sirene» (STAS), dont le siège social est situé dans la commune de Bouhnia (Mascara). Ses

activités portent sur le développement du tourisme thermal et de bien-être, le développement de destinations touristiques, la modernisa-

tion et la rénovation des stations thermales pour valoriser l'industrie touristique en Algérie.

ENERGIE

L'essor du programme éolien tributaire de l'amélioration de l'interconnectivité des réseaux électriques

La réussite du programme éolien en Algérie doit passer par le développement de l'interconnexion entre les réseaux électriques avec une meilleure maîtrise technologique, ont souligné hier à Alger des experts et chercheurs du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

Selon une étude présentée par une responsable au CDER, Ouahiba Guerri, lors de la Conférence internationale sur l'énergie éolienne en Algérie, il a été relevé la nécessité de relier le Réseau interconnecté national (RIN), s'étalant sur le nord du pays, aux réseaux isolés du Sud (RIS) et au Pôle In Salah-Adrar-Timimoun (PIAT) où se trouve le plus fort potentiel éolien en Algérie, et ce, afin d'atteindre les objectifs du Programme national des énergies renouvelables (PNER) visant à produire 5.000 MW à partir des sources éoliennes.

Cette étude, relative aux possibilités d'installer des éoliennes dans le cadre de la mise en oeuvre du PNER, recommande également d'hybrider les centrales du Sud et d'analyser les capacités de connexion de ce type d'énergie par le réseau électrique algérien, a-t-elle ajouté.

Il est, par ailleurs, important d'améliorer les performances technologiques des parcs éoliens en installant des équipements de meilleure qualité et en trouvant des réponses spécifiques à l'environnement algérien aux contraintes constatées dans leur fonctionnement.

D'après les chiffres avancés par Mme Guerri, la durée totale des arrêts des

éoliennes au niveau de la ferme de Karbarten (Adrar) varie entre 29% et 75%, avec pour causes principales les erreurs de communication, les arrêts de vitesse et les pannes mécaniques. Dotée d'une capacité de 10 MW, la ferme de Karbarten, mise en service en 2014, est actuellement la seule ferme éolienne en Algérie.

«L'expérience de Karbarten nous a renseigné sur plusieurs aspects qui doivent être pris en charge par la communauté scientifique, notamment les problèmes liés aux températures extrêmes, l'impact de la poussière désertique sur les turbines, l'intermittence et son impact sur le réseau», a affirmé, de son côté, le directeur général du CDER, Noureddine Yassaa.

Selon lui, le défi consiste à lever les verrous technologiques pour permettre un déploiement important de l'énergie éolienne en Algérie. Il a aussi relevé l'importance de l'aspect industriel pour la réussite du programme éolien, en impliquant les investisseurs intéressés par le potentiel algérien dans ce domaine et ses applications diverses.

Pour ce faire, une étude est en cours de réalisation par le CDER pour actualiser les données sur les gisements éoliens dans le pays.

«Nous travaillons sur des études visant à affiner nos cartes pour pouvoir démontrer aux opérateurs que nous avons un potentiel très important qui doit être exploité», a-t-il avancé. Dans ce sens, le responsable d'équipe de gisements éoliens au sein du CDER, Sidi

Mohamed Boudia, a expliqué que la nouvelle étude prendra en considération dans l'évaluation du potentiel des nouveaux paramètres, notamment la stabilité du vent, sa vitesse, sa direction mais aussi la topographie et la rugosité du terrain, alors que les anciennes études se basaient essentiellement sur les données climatiques fournies par les stations de l'Office nationale de la météorologie (ONM).

D'autres études technico-commerciales seront menées par la suite afin de définir des projets potentiels de fermes éoliennes à implanter, a-t-il ajouté. La carte des gisements éoliens, établie par l'ONM en 2014, définit 21 régions à fort potentiel, situées principalement au Sud-ouest et Sud-est.

D'ailleurs, ces régions ont connu la réalisation des premières éoliennes en Algérie. Durant les années 50, trois éoliennes avaient été installées à Mecheria, Naama et Chott Chergui pour alimenter en énergie les équipements d'alimentation en eau potable et de pompage, selon les archives du ministère chargé de l'hydraulique. Une autre éolienne avait été installée à Adrar en 1953 qui avait fonctionné pendant 10 ans, avant de mettre en oeuvre l'éolienne Andrea en 1957 au niveau du site des Grands vents à Alger. A noter que les capacités globales de l'éolien installées dans le monde ont atteint 539.000 MW en 2017, soit plus de 49% des capacités des énergies renouvelables. Cette énergie à bas coût représente 5,8% de la production mondiale d'électricité.

FINANCES

Maghreb leasing Algérie autorisée à l'émission de son troisième emprunt obligataire

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a visé une notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel par la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), a indiqué hier cette institution financière dans un communiqué.

Le montant de cet emprunt obligataire est de deux (2) milliards de dinars à raison de 200.000 obligations à émettre pour une valeur nominale de 10.000 dinars par obligation, a précisé la même source. Quand à la durée de maturité de cet emprunt obligataire, elle a été fixée à cinq (5) années, avec un amortissement constant annuel de 1/5 du total souscrit. Concernant les taux du coupon, il sera fixé «peu de temps avant l'émission», a indiqué la COSOB.

Les souscripteurs concernés sont les Banques et les établissements financiers ainsi que les autres investisseurs institutionnels. Cet emprunt n'est adossé à aucune garantie en dehors du nantissement, au profit de la masse des obligataires, des billets à ordre tirés sur la clientèle de MLA, et déposés sur un compte ouvert chez BNP Paribas El Djazair. Ce nantissement couvre, à tout moment et sur toute la durée de vie de l'emprunt, 120% du montant du principal et du montant du coupon.

Pour rappel, Maghreb Leasing Algérie, qui avait déjà émis deux emprunts obligataires institutionnels en 2015 et 2017, est un établissement financier spécialisé dans le crédit-bail (leasing), créé en 2006 et doté d'un capital social de 3,5 milliards DA.

MARCHÉS DE GROS DE FRUITS ET LÉGUMES L'ANCA appelle les autorités publiques a confier la gestion aux EPIC

Les représentants des mandataires du marché de gros de fruits et légumes de Bougara (wilaya de Blida), ont dénoncé hier, la mauvaise gestion et l'anarchie qui règne au sein du marché de «Ravigo», ce qui se répercute, selon eux, négativement sur l'activité commerciale ainsi que sur les prix des produits agricoles, a indiqué dans un communiqué, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA).

Parmi les points soulevés par les mandataires, la non-définition des horaires d'entrée et de sortie, l'absence d'une journée de repos hebdomadaire, le manque d'éclairage et le non-respect des cahiers de charges, sachant que ce marché composé de 431 carreaux alimente plus de dix wilayas.

Étant donné que plusieurs marchés sont confrontés aux mêmes problèmes, l'Association nationale des commerçants et artisans, appelle les autorités publiques (Ministère de l'intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que le ministère du Commerce), à confier la gestion de ces marchés aux entreprises publiques à caractère économique et commercial (EPIC) au lieu des APC, à l'image du marché des Eucalyptus géré par une EPIC et celui de Htatha (Tipasa) géré par une société par actions (SPA).

R.R

ALGÉRIE - UE

Laghouat : caravane de l'entreprise et de l'industrie innovante bénéficiant du soutien de l'UE

Une caravane de l'entreprise et de l'industrie innovante a entamé hier ses activités depuis la wilaya de Laghouat, pilotée par la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, en coordination avec l'association «Sidra» activant à Alger. Cette caravane, qui entre dans le cadre d'un programme englobant plusieurs pays arabes et maghrébins, a ciblé trois universités en Algérie, celle de Laghouat (aujourd'hui) et prochainement celle de Annaba et l'école nationale d'agronomie (Alger), avant de rallier d'autres pays, a indiqué le chargé de communication de l'association «Sidra». Son programme prévoit des communications animées par des représentants de l'UE sur les programmes d'appui préconisés en direction des associations et des entreprises locales, en plus d'être à l'écoute de porteurs de microprojets, bénéficiaires d'un financement européen, et d'offrir un espace d'échange d'expériences entre les deux parties en matière de commercialisation et d'adéquation aux besoins du marché, a précisé Mohamed Lamine Zellig. L'initiative a pour objectif de faire connaître les programmes d'appui européens, à l'instar du programme «Erasmus» encadrant la coopération et la mobilité dans le domaine de l'enseignement supérieur, en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et de consolider le dialogue et la compréhension entre les peuples et les cultures, a-t-il ajouté. Dans le même sillage, la coordinatrice du programme Erasmus en Algérie, Malika Kabri, a fait état d'un programme 2021-2027 entre pays pour l'épanouissement des jeunes compétences, signalant aussi l'existence de 1.667 micro-entreprises en Algérie ayant bénéficié de l'appui européen sur la période 2015-2018. Dans le cadre du programme en cours d'exécution, une vingtaine de projets visant la modernisation de la ressource humaine, entre enseignants, étudiants et administratifs d'universités, et dans lequel figure l'Université «Amar Thelidji» de Laghouat, a-t-elle également révélé.

Le recteur de l'université de Laghouat, Djamel Benbatal, a souligné, de son côté, que l'inscription de l'établissement qu'il représente dans le cadre de ce programme, reflète l'évolution qu'elle a atteinte, notamment en matière de gestion et d'ouverture sur la société, à l'intérieur et à l'extérieur. Cette caravane, qu'accueille durant une journée entière l'Université «Amar Thelidji», enregistre plusieurs activités parallèles, à l'instar d'un concours de la meilleure photo prise par les étudiants.

ALGÉRIE-ANGOLA

La coopération bilatérale au centre des entretiens de Zitouni avec le ministre angolais des Anciens combattants

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni s'est entretenu, lundi à Alger, avec le ministre angolais des Anciens combattants et vétérans de la Patrie, Joao Ernesto dos Santos sur les voies à même de renforcer les relations entre les deux pays dans divers domaines, notamment dans le domaine historique. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «les relations qui lient les deux pays, notamment les relations historiques, les liens privilégiés entre les deux peuples ainsi que la volonté de l'Algérie - sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika - de préserver et de raffermir ces relations dans divers domaines au mieux des intérêts des deux pays», a indiqué un communiqué du ministère des Moudjahidine. Au terme d'une séance de travail présidée par les deux ministres en présence des membres des deux délégations, M. Santos a mis en exergue «l'expérience algérienne pionnière en matière de prise en charge des moudjahidine et des ayants droit», relevant avoir examiné avec son homologue algérien les questions d'intérêt commun. Pour sa part, le ministre des Moudjahidine a mis en avant les relations bilatérales profondes, soulignant son attachement à les développer et à élargir les perspectives de coopération bilatérale.

La visite en Algérie du ministre angolais et de la délégation l'accompagnant, qui s'étale sur quatre jours, se poursuivra par la visite de plusieurs monuments historiques et structures spécialisées dans la prise en charge des invalides de la guerre de libération, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - QATAR

Salon «Hospitality & Food» à Doha : Djellab met en avant les opportunités d'exportation du produit algérien au Qatar

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a déclaré, hier à Doha, que de grandes opportunités de coopération existaient entre les opérateurs économiques algériens et qataris, mettant en exergue les grandes potentialités d'exportation offertes pour accéder au marché qatari et autres marchés du Golfe.

Le ministre qui visitait le stand d'une filiale du Lulu Group International en marge du Salon international de l'agroalimentaire «Hospitality & Food» organisé à Doha du 6 au 8 novembre en cours, a indiqué que les opérateurs algériens spécialisés dans le commerce extérieur étudiaient actuellement la nature du marché qatari pour définir les produits algériens exportables au Qatar.

Les produits algériens sont des produits de qualité conformes aux normes exigées au Qatar, a affirmé M. Djellab, ajoutant que cette manifestation constitue «une occasion pour coordonner le travail avec l'ambassade d'Algérie à Doha et établir des contacts avec d'autres grandes compagnies de distributions». Cet espace a permis aux opérateurs algériens d'échanger les informations avec les responsables de ce



groupe et de fournir des explications sur leurs diverses activités. De son côté, le directeur régional de Lulu group international a précisé que de grandes opportunités de coopération existaient entre le plus grand opérateur de distribution au Qatar et les opérateurs économiques algériens. Le Groupe Lulu a exprimé son intérêt pour les

produits agricoles algériens à l'image des dattes, des olives, des fruits et légumes et des différents jus et conserves. Pour sa part, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laid Benamor, a salué cette initiative devant permettre d'échanger davantage d'informations et créer des liens solides entre

les opérateurs des deux pays en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar. M. Benamor a annoncé la tenue, demain mercredi, d'une réunion entre les responsables de la CACI et leurs homologues qataris au siège de la Chambre pour examiner «les perspectives futures de la coopération». Lulu Group International compte 164 filiales au niveau mondial, dont 7 au Qatar et enregistre des ventes annuelles de plus de 6,2 milliards de dollars. Invitée d'honneur à cette manifestation économique, l'Algérie compte explorer les opportunités de partenariat et d'investissement sur le marché qatari. L'ouverture de ce salon est prévue par le ministre du commerce qatari, Ali Ben Ahmed Al-kuwari, et son homologue algérien, Saïd Djellab, en présence de nombre de responsables qataris.

M. Djellab examine avec son homologue qatari les moyens de développer les relations économiques

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a rencontré, hier à Doha (Qatar), le ministre qatari du Commerce et de l'Industrie, Ali Ben Ahmed Al-Kuyari, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération et de développement des relations économiques bilatérales.

Durant la rencontre qui a eu lieu en marge du Salon «Hospitality & Food», qui se tient à Doha du 6 au 8 novembre, avec la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur, les deux parties ont évoqué les différents aspects liés au renforcement de la coopération économique en vue de la hisser au niveau des relations politiques qui lient les deux pays.

Le ministre qatari du Commerce et de l'Industrie a mis l'accent sur «l'importance de hisser les relations économiques et commerciales au niveau des relations politiques solides et intenses qui unissent l'Algérie et le Qatar». Il a estimé nécessaire de réactiver le conseil d'affaires algéro-qatari afin qu'il puisse accomplir son rôle en matière de consolidation des relations de coopération économiques entre les deux pays frères.

M. Al-Kuyari a émis le vœu d'effectuer prochainement une visite de travail en Algérie pour examiner les possibilités de coopération. Pour sa part, M. Djellab a appelé la partie qatarie

à augmenter le volume des investissements en Algérie dans différents domaines, notamment l'agriculture et l'agroalimentaire.

Le ministre a précisé que l'Algérie offrait aux investisseurs étrangers des opportunités de partenariat ambitieuses, plaçant pour l'actualisation des accords économiques préférentiels entre les deux pays, ce qui permettra d'exporter davantage de produits algériens vers le Qatar. «L'Algérie dispose d'importantes opportunités qui font d'elle une plate-forme stratégique permettant aux investisseurs qataris d'accéder aux marchés africains, à travers un partenariat fondé sur des investissements algéro-qataris», a-t-il soutenu.

Le ministre a annoncé par ailleurs la préparation en cours de la plus grande manifestation économique à Qatar qui concerne le salon des produits algériens à Doha en 2019, deuxième salon organisé après celui de 1998. M. Djellab préside une délégation, composée de 33 opérateurs économiques, qui prend part au Salon «Hospitality & Food» de Doha. Cette manifestation économique permettra aux opérateurs de tisser des relations directes avec les responsables et les principaux opérateurs économiques à Qatar.

ALGÉRIE - JAPON

M. Yousfi s'entretient à Tokyo avec le ministre de l'Economie, du commerce et de l'industrie

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi, s'est entretenu hier à Tokyo (Japon) avec son homologue le ministre de l'Economie, du commerce et de l'Industrie, M. Hiroshige Seiko, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Selon la même source, le ministre a également visité mardi le site du constructeur automobile Toyota basé à Nagoya.

De même, poursuit la même source, M. Yousfi avait rencontré lundi dans le cadre de sa visite de travail au Japon, le ministre d'Etat chargé de l'environnement et secrétaire général du groupe d'amitié parlementaire Japon-Algérie, M. Minoru Kuichi ainsi que le président de ce même groupe et ancien ministre M. Shunichi Suzuki.

M. Yousfi s'est également entretenu avec les responsables de l'Agence japo-

naise de la coopération internationale (JICA) et a accordé une audience à des responsables du groupe japonais Marubeni.

Selon le texte du communiqué, lors de ses différentes rencontres avec les responsables politiques et les représentants des institutions et opérateurs économiques, M. Yousfi a fait une présentation générale sur les progrès réalisés par l'Algérie en matière de diversification de son économie grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics, en énumérant les filières qui offrent les meilleures opportunités de partenariat entre les opérateurs des deux pays.

De son côté, la partie nipponne a manifesté un «grand intérêt» pour le marché algérien, considérant que les différents entretiens et rencontres avec le ministre lui ont permis d'avoir une



«meilleure perception des progrès réalisés par l'économie algérienne et particulièrement le climat des affaires et le cadre juridique régissant l'investissement dans le pays», a poursuivi la même source.

ALGÉRIE - ITALIE

L'Algérie et l'Italie déterminées à intensifier leur coopération économique

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et le Premier ministre italien, Giuseppe Conte, ont réaffirmé lundi à Alger, la détermination des deux pays à intensifier leur coopération et à hisser le niveau de leurs relations dans le domaine économique.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le M. Conte, M. Ouyahia a précisé que les entretiens qui se sont déroulés entre les deux parties, étaient «une occasion qui nous a permis de faire part de notre satisfaction du niveau et des relations bilatérales et d'exprimer la détermination des deux parties à exploiter les multiples opportunités existantes, celles ayant trait au partenariat économique, à la diversification de l'économie algérienne, dans le secteur des hydrocarbures ou dans d'autres secteurs».

Le Premier ministre a affirmé que les voies et moyens de consolidation de la coopération économique avaient constitué l'essentiel des entretiens avec M. Conte, en sus de la question libyenne.

De son côté, le Président du Conseil des ministres italien a affirmé que la visite de travail qu'il effectuait en Algérie, a constitué «une occasion pour relancer



le partenariat entre les deux pays et pour intensifier les relations bilatérales».

Le responsable italien a estimé que les entretiens avec M. Ouyahia étaient «très constructifs et positifs», rappelant l'appui de son pays à l'Algérie, lesquels sont unis par «une amitié profonde fondée sur le respect mutuel, mais aussi sur l'identité méditerranéenne commune».

L'Algérie est le partenaire le plus important en Afrique et au Moyen-

Orient, a noté M. Conte, soulignant les projets communs dans les secteurs de l'énergie et d'infrastructure.

Concernant les perspectives économiques de la coopération algéro-italienne, le premier ministre italien a prévu une hausse des échanges commerciaux qui passeront de plus de 8 milliards dollars en 2017 à 10 milliards de dollars, compte tenu des projets prévus.

Affirmant la disponibilité de son pays à contri-

buer à travers les projets d'investissement dans la stratégie algérienne de diversification, M. Conte s'est dit confiant que «le dialogue continu et constructif entre les deux pays contribuera efficacement à la consolidation des échanges bilatéraux en faveur des consommateurs et des travailleurs en Algérie».

A rappeler que les deux pays sont liés par un traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signés à Alger le 27 janvier 2003, outre plus d'une cinquantaine de traités bilatéraux dans les différents domaines.

M. Conte était arrivé lundi à Alger pour une visite de travail et d'amitié en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion du dialogue de haut niveau entre les deux pays et de l'échange sur les questions d'intérêt commun.

L'Algérie va prendre part à la conférence de Palerme sur la Libye

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé lundi à Alger que l'Algérie va prendre part à partir du 12 novembre à Palerme (Italie) à la conférence sur la Libye que préparent les autorités italiennes.

«L'Algérie va prendre part à partir du 12 novembre à Palerme à la conférence que préparent les autorités italiennes sur la situation en Libye», a déclaré M. Ouyahia au cours de la conférence de presse qu'il a conjointement animée avec le Président du Conseil des ministres italien, Giuseppe Conte en visite officielle en Algérie. M. Ouyahia a rappelé à ce propos les principes de la position algérienne qui s'articule sur la «nécessité que les Libyens s'approprient la situation de leur pays, et le soutien aux efforts que mènent les Nations unies en vue d'une solution à la crise qui secoue la Libye depuis plusieurs années».

Il a ajouté que la délégation algérienne qui participera à cette rencontre œuvrera «à sa réussite afin d'arriver à une solution politique en Libye».

Sur la question de la migration clandestine, M. Ouyahia a déclaré que «l'Algérie récupérera ses enfants (en situation irrégulière en Italie) dont la nationalité algérienne est établie, conformément aux normes et principes du Droit international», précisant que «beaucoup de Maghrébins vont en Italie et se présentent comme étant Algériens». Plus explicite, le Premier ministre a indiqué que «plus de 40.000 Algériens résident en Italie de façon légale et il y aurait moins de 900 en situation irrégulière». L'Algérie a signé des conventions datant de 25 ans, régissant le rapatriement d'Algériens en situation irrégulière dans d'autres pays. Ces conventions exigent que le cas de présence illégale soit avéré et la nationalité algérienne établie, a poursuivi M. Ouyahia, précisant que dans ce cas de figure «l'Algérie se doit de récupérer ses enfants». Le Premier ministre a fait état de cas de rapatriement hebdomadaire de 5 à 10 personnes depuis plusieurs pays. Par ailleurs, M. Ouyahia a réaffirmé la position de l'Algérie «qui refuse d'abriter des camps de regroupement de migrants clandestins», soulignant «l'impératif de tarir les sources de la migration illégale». Comme solution au phénomène de la migration clandestine, M. Ouyahia suggère «l'assèchement des sources de ce flux migratoire», en accompagnant les efforts de lutte contre le terrorisme de programmes de développement (...) et non en installant des centres de regroupement ou en privilégiant des solutions qui peuvent paraître efficaces à première vue et qui risquent de s'avérer inappropriées avec le temps».

De son côté, le responsable italien a exprimé sa satisfaction de l'adhésion de l'Algérie à la conférence de Palerme, estimant que la solution pour ce pays passe par «un dialogue inclusif» entre les parties libyennes. Sur la question de la migration clandestine, il a plaidé pour «une gestion intégrée» du flux migratoire. Il a également exprimé sa «satisfaction» sur la coopération algéro-italienne dans le domaine de la sécurité.

Ouyahia : «L'Algérie rapatriera tout migrant clandestin dont «la nationalité algérienne est établie»

L'Algérie rapatriera tout migrant clandestin dont la nationalité algérienne est établie, conformément aux normes et principes du Droit international, a affirmé lundi à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Intervenant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le Premier ministre italien Giuseppe Conte, M. Ouyahia a déclaré que «l'Algérie récupérera ses enfants (en situation irrégulière en Italie) dont la nationalité algérienne est établie, conformément aux normes et principes du Droit international», précisant que «beaucoup de Maghrébins vont en Italie et se présentent comme étant Algériens».

Plus explicite, le Premier ministre a indiqué que «plus de 40.000 Algériens résident en Italie de façon légale et il y

aurait moins de 900 en situations irrégulières». «L'Algérie a signé des conventions datant de 25 ans, régissant le rapatriement d'Algériens catalogués «persona non grata» dans d'autres pays.

Ces conventions exigent que le cas de résidence illégale soit avéré et la nationalité algérienne établie», a poursuivi M. Ouyahia précisant que dans ce cas de figure «l'Algérie se doit de récupérer ses enfants».

Le Premier ministre a fait état de cas de rapatriement hebdomadaires de 5 à 10 personnes depuis plusieurs pays.

Par ailleurs, M. Ouyahia a réaffirmé la position de l'Algérie «qui refuse d'abriter des camps de rétention de migrants clandestins», soulignant «l'impératif de tarir les sources de la migration illégale».

ÉNERGIE

Signature d'un contrat entre Sonatrach et l'italien Tecnimont pour la réalisation d'un train de GPL

Un contrat d'engineering project construction (EPC) a été signé lundi à Alger entre le groupe Sonatrach et la société italienne spécialisée en ingénierie Maire Tecnimont, pour la réalisation d'un 4ème train de Gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Paraphé par le directeur central de l'Engineering & Project Management (EPM) de Sonatrach, Faiz Zane, de la partie algérienne et le P-dg de Tecnimont, Pierroberto Folgiero, de la partie italienne, ce contrat est estimé à 29,17 milliards de dinars, soit 248,5 millions de dollars.

Le projet, clé en main, sera ainsi situé au niveau du complexe industriel GPL- ZCINA se trouvant à six (6) kms de Hassi Messaoud et dont la capacité nominale de traitement de gaz est estimée à huit (8) millions de sm³/jour, a fait savoir M. Zane.

Ce projet dont la réception définitive est prévue pour le mois de juin 2021, permettra essentiellement le traitement du gaz associé produit au niveau du champ Nord Hassi-Messaoud afin d'augmenter la production du GPL de 3.600 tonnes/j à 4.800 tonnes/j et du condensat de 330 t/j à 480 t/j, a-t-il précisé.

Les prestations et fournitures de ce contrat EPC comprennent notamment les études d'ingénierie de détail, l'approvisionnement des équipements et matériels, la construction ainsi que les essais de mise en service.

Selon M. Zane, l'ouvrage à réaliser sera essentielle-



ment composé d'un slug catcher d'entrée, d'un turbo-compresseur de gaz de charge, un train additionnel de GPL d'une capacité nominale de traitement de huit (8) millions de m³/j ainsi que des utilités additionnelles.

Rappelant qu'au niveau du complexe industriel GPL-ZCINA, trois trains de GPL étaient déjà en exploitation depuis juin 2013, M. Zane a signalé que la signature de ce contrat était «un événement particulier», car, il s'agissait du premier projet du groupe Sonatrach finalisé par

la nouvelle structure «Engineering & Project Management» (EPM), née de la nouvelle organisation du groupe. Le P-dg du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a pour sa part, tenu à mettre en exergue l'importance de ce contrat, d'autant qu'il s'inscrivait, au titre de la Stratégie de Sonatrach (SH-2030) s'appuyant essentiellement sur l'accroissement de la production des hydrocarbures.

«Ce contrat est très important pour le groupe, car l'accroissement de la production est un élément important dans la SH-2030», a indiqué M. Ould Kaddour.

Le premier responsable du groupe Sonatrach a néanmoins insisté, sur l'impératif de respecter les délais et les coûts ainsi que la qualité du projet à réaliser.

«J'insiste à ce que le projet respecte les délais et les coûts prévus dans le contrat sans omettre l'aspect qualité», a indiqué M. Ould Kaddour qui revenait à la charge: «nous espérons que ce projet soit exemplaire en termes de respect des délais, des coûts et de la qualité».

Le P-dg de l'italien Tecnimont a, de son côté, exprimé sa grande satisfaction quant à la conclusion de ce contrat avec Sonatrach.

«Nous sommes très heureux de réaliser des investissements conjointement avec Sonatrach», a-t-il enchaîné.

TIZI-OUZOU:

La délivrance de l'acte de concession aux investisseurs, tributaire du lancement effectif de leur projet

La délivrance de l'acte de concession d'une assiette foncière aux porteurs de projets dans la wilaya de Tizi-Ouzou est désormais tributaire du lancement effectif, par l'investisseur, des travaux de réalisation du projet pour lequel le terrain lui a été attribué, a indiqué, lundi le wali. Abdelhakim Chater qui a présidé, au siège de la wilaya, une réunion de prise de contact avec les investisseurs locaux, a informé les porteurs de projets demandeur de foncier industriel, qu'ils auront droit, dans un premier temps, pour les besoins de leur installation au niveau des zones d'activité ou industrielle, à une décision d'attribution provisoire de terrain qui leur sera délivrée par les services de la wilaya. L'acte de concession ne sera délivré qu'après réalisation de 20 à 30 % du projet par l'investisseur, a souligné le wali qui a expliqué que cette mesure a pour but d'éviter les situations déjà vécues par la wilaya ou des assiettes de terrain ont été attribuées à des opérateurs économiques qui plusieurs années (allant jusqu'à 20 ans pour certains cas) plus tard, n'ont pas concrétisé leur projets d'investissement.

Un suivi régulier, sur le terrain, de l'avancement des nouveaux investissements sera assuré par la wilaya, a ajouté le wali qui a instruit le directeur de l'industrie de procéder à l'annulation des décisions d'attribution provisoires de terrains délivrées à des investisseurs qui tarderaient à lancer les travaux, afin de les remplacer par d'autres porteurs de projets. Lors de cette même réunion, M. Chater a annoncé qu'un total de 1334 dossiers de demande de terrain, ont été déposées par des porteurs de projets et dont 297 demandes ont été satisfaites. Il a souligné le manque de foncier notamment industriel auquel est confrontée la wilaya, ajoutant que pour la prise en charge de cette contrainte il a été procédé à la création de nouvelles zones d'activité dont celles de Bouzguène et Timizart.

S'agissant de la viabilisation et la mise à niveau des zones d'activité, le chef de l'exécutif local a informé l'assistance que le besoin exprimé a été évalué à 4 milliards de DA pour les anciennes zones, à 900 millions de DA pour les zones de Fréha et Azagga qui totalisent une superficie de 100 ha et à 882 millions de DA pour les nouvelles zones de Tizi-Ghennif et Draa El Mizan qui totalisent 44 ha, a-t-il indiqué ajoutant qu'une demande de financement a été introduite par la wilaya auprès des services centraux compétents.

En réponse aux préoccupations des investisseurs, le wali a observé que le but de cette rencontre avec les investisseurs est de prendre connaissance de leurs préoccupations et attentes afin d'y apporter des solutions et ce "afin que tous ensemble nous puissions aller de l'avant et conjuguer nos efforts au service du développement industriel et économique de notre wilaya", a-t-il dit Observant que les entreprises est confrontée à différents défis, M. Chater a souligné que "la formation, l'amélioration de la compétitivité, la culture entrepreneuriale et l'innovation s'avèrent les être des conditions sine qua non pour garantir leur pérennité et constituer un véritable vecteur propulseur du développement local" Il a rassuré les présents que les pouvoirs publics "œuvrent à favoriser le climat des affaires à travers les différentes réalisations et programmes d'investissement et qu'ils demeurent disponibles et à l'écoute pour accompagner toute initiative visant la croissance économique et la création d'emplois et de richesses et encouragent la promotion de l'investissement productif dans tous les secteurs d'activité en développant la sous-traitance pour atteindre des taux d'intégration appréciables ce qui va nous soustraire progressivement de la dépendance aux hydrocarbures et réduire la facture des importations" a-t-il ajouté.

PROTECTION CIVILE D'ALGER:

Succès de la campagne de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone

La campagne de sensibilisation aux intoxications au «monoxyde de carbone» a trouvé un écho favorable, lundi à la place publique d'El-Harrach (Alger), auprès de différentes franges de la société, où des dépliants contenant des conseils quant aux modalités de prévention contre ces asphyxies ont été distribués dans le cadre d'une caravane de sensibilisation organisée par la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Par la même occasion, le chargé de la cellule de communication de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhelfallah a déclaré à l'APS que cette campagne était une occasion pour sensibiliser les citoyens, leur prodiguer des conseils quant à la prévention contre les accidents relatifs aux intoxications au monoxyde de carbone et leur inculquer une culture préventive.

La campagne de sensibilisation a pour but de prodiguer des conseils simplifiés sur le risque de fuites de ce gaz sur la vie du citoyen dans le cas du non-respect des consignes et recommandations relatives à l'utilisation du gaz, et ce à travers une exposition d'illustration (avec des photos et dépliants) simplifiant la modalité de prévention de ces intoxications.

Faisant savoir que la campagne qui durera jusqu'en mars, concernera plusieurs circonscriptions administratives, à savoir les communes d'Houssein Dey, de Bouzaréah, et de Bab El Oued ayant connu des cas de décès dus aux fuites du monoxyde de carbone, M. Benkhelfallah a précisé que toute l'action sera focalisée sur les agglomérations et les nouvelles cités inaugurées dans le cadre des opérations de relogement au niveau d'Alger. Pour sa part, le



représentant de l'inspection de la répression des fraudes d'El-Harrach relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Chama Mohamed a rappelé que la majorité des cas d'asphyxie était due à un dysfonctionnement d'installation et de maintenance des équipements de chauffage, ainsi que des normes de sécurité.

Il a ajouté, en outre, que le mauvaise installation et le mauvais emploi de ces équipements par des personnes inexpérimentées redoublaient le risque d'accidents, notamment au début de l'hiver, appelant les citoyens à s'assurer de l'authenticité du produit, à travers l'étiquetage, la durée de validité et l'origine du produit acheté, en sus de la nécessité pour eux d'avoir un contrat de

garantie et des services après vente pour la maintenance de leurs produits pour une durée de pas moins de 6 mois.

M. Chama a précisé que certains appareils notamment de chauffage et les cuisinières étaient envoyés régulièrement comme échantillons à un laboratoire de référence à Constantine afin de contrôler les normes de sécurité pour préserver la vie des citoyens et lutter contre les appareils contre-faits.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication à la Direction de distribution de gaz et d'électricité (SDA) d'El Harrach, Khaloui Karim a indiqué que la campagne de sensibilisation visait à propager la culture de prévention chez les

citoyens notamment en cette période d'hiver, où l'utilisation du gaz est plus élevée, faisant savoir que cette opération s'inscrivait dans le cadre de l'attachement de son entreprise, en sa qualité d'établissement public de proximité, à l'accompagnement continu de ses clients. Dans ce sens, M. Kheloui a estimé que les cas d'intoxication par le monoxyde de carbone recensés jusque-là étaient dus au non-respect des procédures de nettoyage et de maintien des appareils de chauffage avant leur mise en marche au début de chaque saison d'hiver.

Il a cité, également, l'obstruction des trous d'aération lors des travaux de modification ou de transformation à l'intérieur des foyers, et le non-respect des règles de sécurité lors de l'installation des appareils de chauffage. Pour sa part, le président de l'Association nationale des plombiers algériens a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que «le citoyen était est tenu de respecter certaines procédures avant l'achat et l'installation des chauffages afin de protéger sa vie et celle de sa famille».

«Le citoyen est appelé à recourir aux plombiers professionnels justifiant d'une expérience suffisante pour reconnaître les appareils d'origine et éviter ainsi tout éventuel danger», a-t-il conclu.

AQUACULTURE:

Plus de 400 bassins d'élevage aquacole disséminés dans le Sud-ouest du pays

L'aquaculture a connu ces cinq dernières années un essor à travers les régions de Sud-ouest du pays, s'étant traduit par l'accroissement des espaces d'élevage de 20 à près de 400 bassins d'élevage aquacole, a-t-on appris lundi à Tindouf des responsables de la direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH, basée à Béchar).

Intervenant lors d'une journée de sensibilisation sur l'expérience d'élevage aquacole dans la wilaya de Tindouf, le DPRH a indiqué que cette activité suscite «de plus en

plus d'intérêt des agriculteurs de la région, dont plus de 500 ont bénéficié de sessions de formation dans cette filière». M. Ahmed Titbert a signalé, dans ce cadre, que la production de poissons d'eau douce a connu une augmentation annuelle de près de 20 tonnes pour se situer à près de 350 tonnes cette année, dont une bonne partie a été exportée vers la Tunisie.

Ce développement est le fruit de l'accompagnement des Caisses de soutien ainsi que des cadres du ministère de l'Agriculture, du Dévelop-

pement rural et de la Pêche, des projets de développement de l'aquaculture en eau douce dans le Sud, a-t-il ajouté.

Encadrée par les cadres du secteur de l'agriculture et de la pêche, cette rencontre de sensibilisation, à laquelle ont pris part de nombreux agriculteurs et des aquaculteurs, a été mise à profit par les participants pour échanger leurs expériences et connaissances dans les domaines agricole et aquacole.

Elle a donné lieu à l'exposition des expériences aquacoles locales entreprises par

une exploitation pilote privée qui a connu un développement notable en matière d'élevage de différents espèces de poissons d'eau douce.

Outre l'organisation d'une dégustation de poissons d'eau douce, la rencontre a donné lieu aussi à l'attribution de lots d'alevins au profit d'agriculteurs pour lancer l'expérience d'élevage au niveau des bassins agricoles, ainsi que la remise de diplômes à d'autres ayant contribué au développement de la filière aquacole dans la région.

GUELMA:

Fin du blocage à l'APC de Bouhechana

Le wali de Guelma, Kamel Abla, a annoncé lundi la fin de la situation de blocage à l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouhechana depuis son élection en novembre 2017.

Le règlement de la situation de cette commune est intervenu après une série de rencontres individuelles et collectives avec les membres de l'Assemblée durant lesquelles «nous avons insisté sur la primauté de l'intérêt général et de ceux des citoyens et le développement de la localité», a précisé le wali dans une déclara-

tion à l'APS, en marge de sa tournée dans la daïra de Khezara. La résolution de ce blocage dans cette commune distante de 35 km au Sud de Guelma a mis aussi à contribution les députés à l'Assemblée populaire nationale appartenant aux différents partis politiques ainsi que l'Assemblée populaire de wilaya, a souligné le wali. Les efforts sont en outre poursuivis pour mettre terme au blocage de l'APC de Temlouka (60 km à l'Ouest de Guelma) dont les élus ont manifesté leur disposition à accepter les propositions de

règlement dans l'intérêt de la localité, a souligné le chef de l'exécutif local qui a précisé que sur 34 communes, seules Bouhechana et Temlouka ont enregistré des situations de blocage.

Durant sa tournée à Khezara, le wali a donné le coup d'envoi de l'opération de revêtement d'une route de 4,7 km reliant mechta Laouicha à la RN-80 et a donné son accord sur site pour le revêtement d'un autre tronçon de 6 km desservant plusieurs mechtas.

MILA: Arrestation d'un individu en possession de 25 pièces de monnaie archéologiques

Les services de la sûreté de la wilaya de Mila ont arrêté un individu en possession de 25 pièces de monnaie archéologiques, a-t-on appris, lundi, auprès de ces mêmes services.

Selon la même source, cette arrestation intervient suite à des informations faisant état d'une activité suspecte d'une personne sur le réseau social Facebook, précisément, à travers lequel il proposait des pièces de monnaie anciennes à la vente.

Agissant en coordination, la brigade de lutte contre la cybercriminalité et la cellule de protection du patrimoine culturel relevant de la sûreté de wilaya de Mila, ont réussi à appréhender le suspect, âgé de 32 ans et originaire de la ville de Tissemsilt, et dont la fouille a permis de découvrir 25 pièces de monnaie archéologiques qu'il s'appropriait à vendre à une autre personne, a précisé la même source. L'expertise effectuée par les services de la Direction locale de la culture a mis en évidence que les pièces saisies ont été fabriquées en bronze et remontent à la période romaine, ce qui leur



confère une valeur historique et archéologique importante.

A ce propos, Lezghad Chiaba, responsable du service du patrimoine culturel de cette même direction, a indiqué à l'APS, que «sur certaines de ces pièces sont représentés la louve et les

jumeaux Romulus et Rémus, symboles de la Rome antique».

Le mis en cause sera traduit devant le tribunal de Mila au motif de tentative de vente illicite de pièces archéologiques, selon les informations communiquées par la sûreté de wilaya.

TISSEMSILT: Baisse sensible des surfaces boisées endommagées par le feu

La wilaya de Tissemsilt enregistre une baisse sensible des surfaces boisées endommagées par les feux durant la période allant du 1er juin à fin octobre dernier, a-t-on appris lundi du conservateur des forêts. Le chef de bureau protection végétale et animale à la conservation, Rabah Araar a indiqué en marge d'une rencontre d'évaluation du plan de lutte contre les feux de forêts, que la surface endommagée par les incendies du 1er juin au 31 octobre 2018 est estimée à 20 hectares contre 183,6 ha à la même période de l'année écoulée. Cette baisse est justifiée par l'intervention rapide dans la lutte contre les incendies réduisant les pertes et la mobilisation d'im-



portants moyens humains et matériels dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies, notamment la colonne mobile relevant de la direction de la protection civile, ainsi que la grande sensibilisation des habitants riverains des zones forestières qui ont contribué à la préservation de ces espaces naturels. Les zones boisées endommagées se

sont concentrées, durant cette période qui a enregistré 7 feux de forêts, à Sidi Boutouchent, Lazharia, Lardjem, Melaab et Theniet El Had, a-t-on fait savoir, relevant la destruction des espèces de pin d'Alep, de chêne vert et d'eucalyptus.

La conservation des forêts a mobilisé, dans le cadre de lutte contre les feux pour l'année en

cours, 13 équipes mobiles, 114 agents chargés de la surveillance et l'intervention rapide aux côtés de 700 agents et cadres de la protection civile, en plus de 20 camions citernes, 8 véhicules tout terrain et 45 engins de différentes tailles relevant des services de la protection civile. Cette rencontre, initiée par la conservation des forêts en la présence de chefs de subdivisions des forêts, des représentants des directions de la protection civile, des travaux publics, des services agricoles et des communes, a été marquée par l'évaluation des dispositifs pris par les secteurs concernés dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les feux de l'exercice 2018.

VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE À AÏN DEFLA 6 000 bovins vaccinés depuis octobre dernier

Au total, 6 000 têtes bovines ont été vaccinées depuis le 3 octobre dernier à ce jour contre la fièvre aphteuse à Aïn Defla, a-t-on appris lundi du responsable du service vétérinaire de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce chiffre représente près de 22,5 % de l'effectif ciblé estimé à 27 000 têtes, a indiqué l'inspecteur vétérinaire à la même direction, Boualem Madani, fai-

sant état d'un quota de 40 000 doses de vaccins distribués au profit des 37 vétérinaires privés chargés de mener à bien cette opération qui prendra fin le 2 janvier 2019.

Depuis l'année 2014 durant laquelle 77 cas de fièvre aphteuse avaient été signalés, il n'a été fait état d'aucun cas similaire depuis l'inspecteur vétérinaire en place basé notamment sur des mesures

préventives, s'est-il réjoui. Une seconde opération lancée parallèlement à la première porte sur le vaccin anti-rabique, a-t-on souligné, faisant état de 650 têtes bovines vaccinées durant la période considérée.

«La protection de la richesse animale implique nécessairement la préservation de la santé du cheptel», a observé la même source, invitant les pro-

priétaires de bétails à se rapprocher des vétérinaires pour s'enquérir des procédures inhérentes à l'opération.

Maladie virale animale généralement non mortelle qui affecte notamment les bovins, les chèvres, les moutons et d'autres animaux, la fièvre aphteuse peut parfois se transmettre aux êtres humains par contact avec des animaux infectés, a-t-on précisé.

NAÂMA: Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue et saisie de 7,3 kg de kif traité



La brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Naâma a démantelé un réseau de trafiquants de drogue avec l'arrestation de sept de ses éléments et la saisie de 7,3 kilos de kif traité, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. Exploitant des informations faisant état d'individus possédant de la drogue et cherchant à l'écouler au niveau des zones urbaines, les enquêteurs ont suivi les mouvements des suspects jusqu'à mettre la main sur sept individus du réseau âgés entre 30 et 40 ans résidant à Naâma, Mécheria et Ain Sefra.

Les enquêteurs ont saisi la quantité de kif traité, deux véhicules touristiques, une somme d'argent et des téléphones portables qui étaient en possession des mis en cause dans cette affaire de trafic de kif traité, a-t-on indiqué. Par ailleurs, les éléments de police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Naâma ont arrêté, dernièrement suite à des investigations sur l'activité de deux trafiquants repris de justice, quatre 4 individus résidant dans les communes de Mécheria et Ain Sefra et saisi 196 comprimés psychotropes.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Plus de 44 kg de kif traité saisis à Tlemcen et Naâma

Plus de 44 kg de kif traité ont été saisis par les forces de police à Tlemcen et Naâma dans le cadre de la lutte contre la criminalité, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Agissant sur information, les éléments de police de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen), ont exécuté un mandat de perquisition, qui s'est soldé par l'interpellation d'un présumé auteur dans une affaire de trafic de drogue et la récupération de 37,6 kg de kif traité, a précisé la même source. A Naâma également, les forces de la police Judiciaire, ont intercepté à l'entrée de la ville de Mécheria, un véhicule à son bord deux individus, a ajouté la même source, relevant que l'inspection dudit véhicule a permis la récupération de 7,3 kg de kif traité. Ainsi, la DGSN «multiplie ses efforts à travers les forces de police dans les 48 wilayas, pour lutter contre ces narcotraffiquants qui menacent la santé publique», a soutenu la même source.

AIN TEMOUCHENT: Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue et saisie d'un quintal de kif traité

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya de Aïn Témouchent ont réussi à démanteler un réseau national de trafic de drogue et la saisie d'un quintal de kif traité outre l'arrestation de quatre inculpés dans cette affaire, a-t-on appris lundi de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Sur la base d'informations faisant état d'un réseau national de trafic de drogue activant de la frontière ouest jusqu'à l'est du pays, un plan a été mis en œuvre pour surveiller les mouvements de suspects durant plus d'un mois. Les investigations ont permis d'intercepter un véhicule touristique portant immatriculation d'un pays étranger et sa fouille a permis la découverte d'un quintal de kif traité soigneusement dissimulés, que le conducteur s'appropriait à acheminer vers une wilaya de l'est du pays, a-t-on indiqué. L'enquête approfondie dans l'affaire a permis d'identifier le restant des éléments du réseau. Avec l'extension de la compétence vers la wilaya de Sétif, trois personnes inculpées dans l'affaire ont été arrêtées et un deuxième véhicule qui servait pour le déplacement des éléments du réseau a été saisi. Présentés lundi devant le tribunal d'Aïn Témouchent, les quatre inculpés ont été écroués.

RUSSIE: 8 morts dans un incendie au sud de la Russie

Huit personnes dont 6 enfants ont trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré hier dans une habitation dans la région de Kemerovo dans le sud de la Russie, indiquent les autorités locales.

L'incendie a été signalé dans l'habitation aux environs de 4 heures du matin, précise la même source, ajoutant qu'après l'extinction du feu les équipes de pompiers ont découvert 8 cadavres appartenant à une même famille, dont 6 enfants. Selon la même source, le sinistre serait provoqué par un court-circuit et par l'état vétuste de l'habitation entièrement construite en bois. Une enquête pénale a été ouverte afin de déterminer les circonstances du drame, indiquent les autorités locales.

MEXIQUE: Des millions d'habitants de Mexico privés d'eau depuis cinq jours

La coupure d'eau qui touche la ville de Mexico depuis cinq jours va se poursuivre durant encore 40 heures, ont annoncé lundi les autorités mexicaines, après avoir constaté un défaut sur la réparation effectuée.

«On approche des huit jours et on n'avait pas connu une telle coupure (d'eau) dans la ville» a commenté le responsable du gouvernement local José Ramon Amieva sur la chaîne Televisa. La reprise du service a dû être suspendue suite à un dommage provoqué par la pression de l'eau sur une pièce posée lors des travaux, a expliqué la Commission nationale de l'eau (Conagua) dans un communiqué. Le retour à la normale est espéré progressivement à partir de mardi. Plus de la moitié des huit millions d'habitants de la capitale sont affectés, ainsi que trois millions en banlieue, par ces travaux de maintenance sur le système Cutzamala, le principal réseau qui achemine l'eau de l'État de Michoacan, dans l'ouest du Mexique, vers la capitale. La coupure n'a jusqu' alors provoqué aucun incident notable mais obligé les habitants à stocker de l'eau et poussé certains petits restaurants à fermer.

AUSTRALIE: Un mort après une attaque de requin sur la Grande Barrière

Un homme a péri après avoir été blessé par un requin au large du Queensland, dans le nord-est de l'Australie, ont annoncé hier les autorités. Les sauveteurs ont précisé que l'homme de 33 ans avait été grièvement touché aux jambes et à un bras dans cette attaque survenue lundi après-midi dans l'archipel des Whitsundays, au large du Queensland. Il est décédé dans l'hôpital où il avait été acheminé par hélicoptère, a précisé la chaîne publique ABC. Il s'agit de la troisième attaque du genre en moins de deux mois dans ce secteur de la Grande Barrière de corail.

Une fillette de 12 ans et une femme de 46 ans avaient été grièvement blessées dans des attaques de requin à 24 heures d'intervalle en septembre dans les Whitsundays.

Plusieurs requins de grande taille avaient été tués dans la foulée sur ordre des autorités.

Les derniers incidents ont ravivé les débats sur le meilleur moyen d'éviter les rencontres entre les requins et des amateurs de sports nautiques de plus en plus nombreux.

ESPAGNE: 17 migrants morts, 20 disparus en tentant de gagner l'Espagne

Dix-sept migrants ont trouvé la mort en tentant de rejoindre les côtes espagnoles «en pleine tempête» lundi, à bord d'embarcations de fortune, et une vingtaine d'autres sont portés disparus, ont annoncé hier les autorités espagnoles.

Cent autres migrants ont, en revanche, été sauvés par les gardes-côtes.

Treize personnes sont mortes au large de Melilla, enclave espagnole dans le nord-est du Maroc et quatre autres cadavres ont été retrouvés lundi au large de Cadix dans le sud-ouest de l'Espagne, tandis que les sauveteurs recherchent encore entre dix-sept et vingt personnes, a indiqué mardi la garde civile de Cadix.

A Cadix, «vingt migrants sont arrivés en pleine tempête» alors que «la mer était très mauvaise» à bord d'une embarcation «en bois, très vieille (...) avec pratiquement pas d'eau ni de nourriture», a précisé mardi un porte-parole de la garde civile, cité par l'AFP.

Les quatre corps ont, eux, été retrouvés à «près de cent mètres» de la côte de Cadix.

«Selon les migrants, ils étaient près de quarante à bord», a-t-il ajouté.

«Nous recherchons encore entre dix-sept et vingt personnes».

Au large de Melilla, «les sauveteurs en mer ont porté secours à deux embarcations qui se dirigeaient vers la



péninsule ibérique, avec un total de 93 personnes à bord, dont 13 sont malheureusement mortes», a indiqué de son côté un porte-parole de la préfecture de Melilla. Neuf corps d'hommes ont été repêchés. La Croix rouge a essayé d'en ramener quatre autres, en vain.

Les embarcations ont été récupérées «à environ 20 milles de Melilla», a-t-il précisé. Pas moins de 80 migrants ont

été sauvés - 75 hommes et cinq femmes - et conduits au Centre de séjour temporaire pour immigrants (CETI) de Melilla.

Près de 47.500 migrants sont arrivés en Espagne par voie maritime depuis le début de l'année, selon le dernier bilan de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et 564 sont morts ou ont été portés disparus.

USA: 2 assassins condamnés à la peine de mort se suicident en prison

Deux assassins condamnés à la peine capitale, dont un tueur en série, ont été retrouvés morts ce week-end dans leur cellule, ont annoncé les autorités pénitentiaires de Californie, qui ont ouvert une enquête pour confirmer qu'il s'agit bien de suicides.

Andrew Urdiales, un tueur en série âgé de 54 ans, a été découvert sans connaissance dans sa cellule vendredi à 23h15, et n'a pu être ranimé par les surveillants de la prison fédérale de San Quentin. L'ancien militaire américain avait été condamné le 5 octobre dernier à la peine de mort par un tribunal californien pour l'assassinat de cinq jeunes femmes entre 1986 et 1995.

M. Urdiales, qui était seul dans sa cellule, avait précé-



demment été condamné pour trois meurtres similaires dans l'Illinois à la peine capitale, une condamnation transformée en détention à perpétuité lorsque cet Etat a interdit la peine de mort. Une autopsie doit préciser les causes du

décès mais «l'enquête a été ouverte pour suicide», soulignent les autorités pénitentiaires dans un communiqué rendu public lundi.

Dimanche, c'est Virendra Govin, 51 ans, qui a été retrouvé sans vie dans sa cellule, où il était incarcéré

seul. M. Govin avait été condamné à mort en 2004 pour l'assassinat de quatre membres d'une même famille dans la région de Los Angeles. Il était en attente d'exécution depuis janvier 2005. «Rien ne laisse penser à un lien entre son décès et celui d'Urdiales, précisent les autorités pénitentiaires, qui considèrent là encore être en présence d'un suicide. Depuis le rétablissement de la peine de mort en Californie en 1978, 15 détenus ont été effectivement exécutés (13 en Californie, un dans le Missouri et un en Virginie). 25 autres se sont suicidés et 79 sont morts de cause naturelle, selon le communiqué. Au total, 740 détenus sont actuellement dans le «couloir de la mort» en Californie.

NOUVELLE-ZÉLANDE: Un pêcheur sauve un bébé des eaux

Un pêcheur à la ligne de Nouvelle-Zélande a sauvé la vie d'un bébé d'un an et demi qui flottait dans la mer et qu'il avait pris pour une poupée, a rapporté la presse locale.

«J'ai cru que c'était juste une poupée», a raconté Gus Hutt au journal Whakatane Beacon à propos de l'incident survenu le 26 octobre sur une plage de la Bay of Plenty, sur l'île-du-Nord, où il se préparait à sa pêche matinale. «Alors j'ai tendu la main, je l'ai saisi par le bras et même là, je croyais encore que c'était juste une poupée». «Son visage avait l'air d'être en porcelaine, avec ses cheveux courts aplatis sur le visage, mais il a lâché un petit cri et je me suis dit «Oh mon Dieu, c'est un bébé et il est en vie»».

En fait de jouet, il s'agissait de

Malachi Reeve, 18 mois. L'enfant avait échappé à la vigilance de ses parents qui campaient dans un site du bord de mer. Après avoir ouvert la tente de ses parents endormis, il est parti vers l'eau, où il s'est fait happer par le courant.

M. Hutt avait choisi ce jour-là de pêcher à une centaine de mètres de l'endroit où il avait ses habitudes. «Il flottait à un bon rythme dans le courant.

Si je n'avais pas été là ou si j'avais été là une minute plus tard, je ne l'aurais pas vu», a poursuivi le pêcheur. «Il a eu beaucoup de chance mais il n'était pas destiné à partir. Ce n'était pas son heure». Alertés, les parents de l'enfant se sont précipités à la réception du camping. Sa mère, Jessica Whyte, a expliqué au site d'informations Stuff,



que son fils était alors «violet, froid et avait l'air plus petit que d'habitude».

ESPACE:

La Chine dévoile sa future station spatiale devant être lancée à partir de 2022

La Chine a dévoilé hier une réplique de sa première grande station spatiale qui devrait être lancée à partir de 2022 avec pour objectif de succéder à l'ISS.

La station spatiale chinoise (CSS), également appelée Tiangong («Palais céleste») comprendra trois parties: un module principal long de près de 17 mètres (lieu de vie et de travail) présenté mardi, et deux modules annexes (pour les expériences scientifiques). Trois astronautes pourront vivre en permanence à bord de l'engin, d'un poids total d'au moins 60 tonnes et équipé de panneaux solaires. Ils pourront effectuer des recherches en matière de science, de biologie ou de micropesantier.

La CSS devrait commencer à être assemblée «autour de 2022».

Sa durée de vie est estimée à 10 ans. Elle devrait ainsi devenir la seule station à évoluer dans l'espace après la retraite programmée en 2024 de la station spatiale internationale (ISS) - qui associe Etats-Unis, Russie, Europe, Japon et Canada. Elle sera cependant nettement plus petite. La



Chine a par ailleurs annoncé en mai avec le Bureau des affaires spatiales de l'ONU que sa station serait ouverte «à tous les pays» afin d'y mener des

expériences scientifiques. Instituts, universités et entreprises publiques et privées ont été invitées à déposer des projets.

GRANDE-BRETAGNE:

5 hommes arrêtés pour avoir incendié une réplique de la tour Grenfell à Londres

Cinq Londoniens ont été arrêtés pour avoir mis le feu à une réplique de la tour Grenfell dont l'incendie en 2017 avait causé la mort de 72 personnes, un feu de joie jugé «inacceptable» par Theresa May.

Les cinq hommes, dont deux sont âgés de 49 ans et les autres de 19, 46, et 55 ans se sont rendus d'eux-mêmes dans un bureau de police lundi soir où ils ont été arrêtés pour trouble à l'ordre public, a annoncé

Scotland Yard mardi.

Une vidéo de ce feu de joie avait provoqué l'indignation lundi.

Elle montre un groupe riant et plaisantant en enflammant une réplique du bâtiment d'environ un mètre de haut, sur laquelle est écrit «Grenfell Tower», des personnages en papier étant représentés aux fenêtres. Soixante et onze personnes, dont un bébé mort-né sont mortes lors de l'incendie de la tour Grenfell le

14 juin 2017. Une 72e victime est décédée quelques mois plus tard.

«Manquer de respect à ceux qui ont perdu leurs vies dans la tour Grenfell, et à leurs familles et leurs proches est absolument inacceptable», a tweeté la Première ministre Theresa May.

L'incendie de la tour Grenfell constitue «une des pires tragédies dont notre ville a été victime», a souligné le maire de Londres

Sadiq Khan. Moyra Samuels, de l'association Justice for Grenfell a qualifié cet acte «d'attaque dégoûtante contre des personnes vulnérables», s'alarmant d'une «montée inquiétante du racisme dans ce pays en ce moment».

La tour Grenfell se trouvait dans un quartier pauvre de Londres et une part importante des victimes de la catastrophe étaient issues de l'immigration.

EUROPE:

Lancement hier du satellite européen «Metop-C» pour l'observation de la qualité de l'air et du climat

Le satellite européen «Metop-C», doté d'un nouveau sondeur atmosphérique qui permettra de mieux cerner l'impact des activités humaines sur la qualité de l'air et le climat, a décollé dans la nuit d'hier à mercredi de Kourou, en Guyane, a indiqué une équipe de chercheurs de l'Université libre de Bruxelles (ULB) qui travaille depuis 20 ans sur cette mission.

Elaboré par le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) et lancé par l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT), le sondeur baptisé IASI, est «un condensé de technologies qui permet à la fois d'améliorer les prévisions météoro-

logiques, de mesurer les concentrations des gaz polluants et de surveiller une série de paramètres clés pour l'étude du climat», précise la même source dans un communiqué.

Le satellite Metop-C est le troisième du genre après les satellites Metop-A et Metop-B lancés respectivement en 2006 et 2012.

Pour Cathy Clerbaux, chercheuse en chimie quantique et photo-physique à l'ULB, la combinaison avec le troisième satellite «va permettre une couverture géographique exceptionnelle et inédite: tous les points du globe seront surveillés plusieurs fois par jour».

En détectant les concentrations de dioxyde de carbone, de méthane,

d'ozone, d'ammoniac...dans l'atmosphère, chaque sondeur peut délivrer environ 1,2 million de données à décrypter par jour.

Grâce aux deux premiers sondeurs, les données collectées ont permis de lancer des alertes pour le suivi des épisodes de pollution au-dessus des zones urbaines, des grands feux qui ravagent des régions entières ou encore des éruptions volcaniques. Sur le long terme, la mission qui devrait couvrir une période d'une vingtaine d'années, contribuera selon l'ULB à mieux connaître les sources des gaz qui ont un impact environnemental, et à contrôler la diminution de l'ozone en Antarctique.

Deux personnes ont péri lundi dans l'effondrement d'un pont dans le district autonome russe des Khantys-Mansies en Sibérie occidentale, et sept autres ont été blessées, ont rapporté des médias locaux.

Selon l'agence de presse russe (TAS, Officiel), l'incident a eu lieu lors de travaux de réparation du pont, et deux employés de la brigade de réparation ont été tués dans l'effondrement du pont, tandis que sept autres ont été blessés.

Les équipes de secours et de sauvetage ont été aussitôt mobilisées sur les lieux.



RUSSIE:
2 morts dans l'effondrement d'un pont en Sibérie occidentale

ENVIRONNEMENT:

Une nouvelle tigresse tuée en Inde

Des villageois ont tué une tigresse dans un parc naturel du nord de l'Inde, deux jours après la mort d'un autre félin, abattu dans des circonstances controversées dans ce pays, ont rapporté lundi les autorités locales. La tigresse a été battue à mort dimanche par des villageois au sein d'une réserve protégée de l'Uttar Pradesh (nord). Les habitants soupçonnaient l'animal, âgé de 10 ans, d'avoir attaqué un homme, qui a par la suite succombé à ses blessures, selon la presse locale.

«La tigresse a été tuée après avoir été assaillie par des habitants en colère», a déclaré Mahavir Kaurjngli, vice-directeur de la réserve de Dudhwa. «Le corps doit faire l'objet d'une autopsie, on attend le rapport», a-t-il ajouté.

Les incidents entre hommes et tigres deviennent plus fréquents à mesure que les constructions humaines empiètent sur l'habitat naturel de cette espèce menacée et réduisent son territoire de chasse. Une polémique fait rage actuellement en Inde sur les circonstances de la mort d'une autre tigresse à l'origine du décès d'une dizaine de personnes. Elle a été abattue vendredi dans l'Etat du Maharashtra (ouest) au terme de plusieurs mois de traque. En 2014, l'Inde ne recensait plus que 2.226 tigres, un félin auparavant très répandu dans cette région du monde. Une quarantaine de tigres ont été tués en 2017 dans le pays, selon la Wildlife Protection Society of India.

ITALIE:

Un homme armé prend des otages pour tenter d'échapper à la police

Un homme armé d'un couteau s'est barricadé lundi avec douze otages dans un bureau de poste de Pieve Molodena, un quartier périphérique de la ville italienne de Reggio d'Emilie pour tenter d'échapper à la police, réclamant la rencontre des ministres de l'Intérieur et de la Défense, ont rapporté des médias locaux. «Le criminel réclame une rencontre avec le ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini et la ministre de la Défense Elisabetta Trenta», selon la même source, et des négociations sont en cours. Il s'agit d'un certain «Francesco Amato, 55 ans, qui a été condamné le 31 octobre dernier à 19 ans et un mois de prison dans le cadre du procès Aemilia contre la 'Ndrangheta, la puissante mafia calabraise». L'homme qui a pris douze personnes en otages a ensuite laissé sortir sept clients et une employée mais retient toujours quatre autres employées du bureau de poste, selon les mêmes sources. De nombreux véhicules de police et des services de secours sont arrivés dans le quartier. La circulation sur les rues voisines a été bloquée par les forces de l'ordre. Selon des médias, des commandos de police pourraient intervenir pour libérer des otages.

FRANCE:

Un gendarme retrouvé sans vie à Matignon

Un gendarme républicain a été retrouvé mort lundi matin dans le jardin de Matignon, résidence officielle du Premier ministre à Paris, ont rapporté des médias, citant des sources concordantes. Le corps sans vie du gendarme a été découvert «dans l'enceinte de l'Hôtel de Matignon, son arme de service à ses côtés», a rapporté *Le Figaro*. «L'homme, qui était affecté aux services de vidéosurveillance du commandement militaire a été découvert son arme de service à ses côtés», ajoute la même source, citant un communiqué officiel du Gouvernement. «Le procureur de la République de Paris a été immédiatement avisé et il a saisi l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale», a ajouté le média français. Toutefois, la «thèse du suicide est privilégiée», selon l'Obs. Le média rappelle que «les personnels chargés de la sécurité de Matignon avaient dénoncé (la dégradation de leurs conditions de travail) qui provoque un (profond malaise), dans une lettre anonyme adressée à leur hiérarchie, fin août dernier. L'homme était âgé de 45 ans et père de famille, selon les médias français».

CHOLESTÉROL

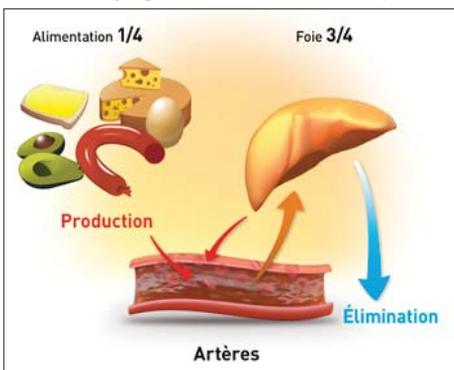
Les statines favorisent la sédentarité

Les statines auraient des effets secondaires préoccupants selon une nouvelle étude scientifique américaine. Elles favoriseraient la fatigue et rendraient les malades plus sédentaires.

Les statines (médicament contre le cholestérol) auraient des effets indésirables chez les personnes âgées d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale JAMA Internal Medicine. En effet, douleurs musculaires, fatigue, faiblesse et diminution de l'activité physique semblent toucher les seniors traités par ce médicament. Les chercheurs de l'Oregon State University ont mené une étude de grande ampleur pendant 7 ans sur 3 000 hommes de 65 ans pour comprendre les effets secondaires des statines sur la forme et la pratique d'activité sportive. Après avoir rempli des questionnaires précis sur leur santé, leur traitement et les sports pratiqués, les volontaires ont porté un accéléromètre qui mesurait objectivement la durée de l'activité sportive.

Les statines affaiblissent les malades

Les résultats de cette enquête révèlent que les hommes traités par statines pratiquent environ 40 minutes de moins d'activité physique modérée par semaine que le



groupe témoin. Et ce sont les nouveaux utilisateurs qui présentent la plus forte baisse d'activité physique. « Cette étude n'identifie et n'explique pas l'association entre les statines et une diminution de l'activité physique, mais la douleur musculaire, un effet secondaire courant du médicament ainsi que la perturbation de la fonction mitochondriale dans les cellules, qui favorise la fatigue et la faiblesse musculaire, pourraient expliquer cette baisse d'activité », explique le Pr David Lee, professeur à l'Oregon State University et auteur principal de l'étude.

« C'est l'équivalent d'une perte de 150 minutes de marche à rythme lent par semaine », explique le Pr David Lee. « Ces résultats sont préoccupants car même des quantités modérées d'exercice peuvent faire la différence ».

« D'autant plus que cette baisse de l'activité physique a tendance à diminuer le bénéfice du médicament », conclut l'auteur. « Les patients déjà fragiles et sédentaires devront consulter pour déterminer si l'utilisation des statines est toujours appropriée ».

Sédentarité : pas d'impact sur la santé chez les personnes en bonne condition physique

Il n'y a pas tant de mal que ça à être inactif. Une étude va à l'encontre des mises en garde sur le sujet et suggère qu'une bonne forme physique suffit à contrer les dangers de la sédentarité sur la santé.

Voilà qui devrait nous faire déculpabiliser de ne pas nous mettre au footing cet été. Alors que de nombreuses études accusent la sédentarité d'être responsable de

tous les maux (maladies cardiovasculaires, cancer du côlon, hypertension et décès prématuré). Heureusement, une étude de l'American Cancer Society, une organisation à but non-lucratif spécialisée dans la lutte contre le cancer, du Goopon Institute et de l'université du Texas rassure les sédentaires de tout crin en nuancant ce tableau bien noir : être en bonne condition physique

pourrait limiter les risques de l'inactivité physique sur la santé. Pour les besoins de l'étude, les chercheurs ont analysé l'association entre le comportement sédentaire, l'activité physique et les marqueurs métaboliques de l'obésité chez 1304 hommes de la Cooper Clinic à Dallas au Texas entre 1981 et 2012. Les résultats confirment le lien entre inactivité, tension artérielle élevée, cholestérol, IMC et un tour

de taille plus élevé. En revanche, en tenant compte de la condition physique des participants, le seul lien établi entre l'inactivité et la santé correspond à un ratio plus élevé de triglycérides/cholestérol HDL (bon cholestérol). Un ratio qui augmente le risque d'hyperglycémie. Rappelons toutefois qu'un maintien en bonne forme physique va normalement de pair avec de l'exercice physique régulier.

Cholestérol : la vitamine B3 serait inefficace

La vitamine B3, ou niacine, est souvent prescrite aux patients ayant trop de cholestérol pour prévenir les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus. Pourtant, selon une nouvelle étude, cette vitamine serait inefficace.

La vitamine B3 ou niacine, est prescrite depuis 50 ans aux personnes ayant un taux élevé de cholestérol. Cette vitamine est censée prévenir les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus chez ces patients à haut risque d'accident cardiovasculaire. Pourtant, une étude publiée dans le très sérieux New England Journal of Medicine semble indiquer que ce traitement serait, dans le meilleur des cas, inefficace, et dans le pire des cas, qu'il comporterait des risques.

« On compte un décès supplémentaire par groupe de 200 personnes que l'on place sous niacine. Au vu de ces signaux, c'est un traitement inacceptable pour la majo-

9% de risques de décès en plus

À l'origine de ce coup de colère, cette étude menée auprès de plus de 26 000 patients à risque cardiovasculaire et sous statines. Certains de ces patients ont pris de la niacine, et d'autres un médica-

ment placebo. Et les statistiques indiquent que la niacine augmente de 9% le risque de décès, au lieu de le réduire. La vitamine B3 aurait, en outre, de nombreux effets indésirables : problèmes de foie, infections, saignements importants, goutte, glycémie irrégulière chez des diabétiques, et même survenue d'un diabète chez des patients en bonne santé au début de l'étude. « Réduire le "mauvais" cholestérol avec les statines et un mode de vie plus sain reste l'approche la plus efficace pour prévenir un AVC ou une crise cardiaque chez des patients à risque », conclut le Dr Neil Stone, qui a mené l'étude.



3

On sait pourquoi certaines femmes abandonnent le sport

On sous-estime trop l'impact de la tenue quand on fait du sport. Pourtant, une femme sur 5 se plaint de douleur ou d'inconfort lié à la brassière de sport qui soutient peu ou mal leur poitrine.

Pour faire du sport, encore faut-il être bien dans ses baskets... et dans sa brassière. On pensait jusqu'ici que la fatigue ou le manque d'envie constituaient les principales raisons pour ne pas aller transpirer. C'était avant qu'une étude nous livre une autre explication de taille à l'abandon sportif : les soutiens-gorge mal adaptés.

Si cette constatation a de quoi faire sourire, elle enchante moins les concernées, parfois prêtes à abandonner le sport en raison de leur sous-vêtement. Les chercheurs de l'université de Portsmouth en Angleterre ont interrogé 239 femmes âgées de 18 à 64 ans sur leurs habitudes sportives, le type d'exercices et les fréquences auxquelles elles pratiquent.

Résultat, parmi les raisons invoquées pour ne pas faire de sport on retrouve sans surprise le manque de motivation, de temps et les problèmes de santé. Plus surprenant, les gênes ou les douleurs liées au soutien-gorge sont mentionnées en quatrième position, avant les questions de coût ou le manque d'infrastructures pour s'entraîner. Pire, 17% des sondées ont reconnu avoir cessé l'activité physique à cause de ça.

La brassière au secours des problèmes de poids ?

Le chercheur Emma Burnett, auteure de l'étude, invite à ne pas prendre ces considérations à la légère et recommande de choisir une bonne brassière de sport (et non de garder son soutien-gorge "de ville") pour le sport. "Nous avons la preuve que les problèmes de poitrine peuvent être un frein à l'exercice mais aussi affecter l'investissement sportif", explique-t-elle au Daily Mail.

Avec des brassières sportives, les femmes feraient certainement plus de sport, et il y aurait sans doute moins de problèmes de poids en Grande-Bretagne. Les femmes britanniques récoltent en effet la palme des moins actives en Europe et des plus corpulentes (un tiers des moins de 20 ans est obèse ou en surpoids).

Méfiez-vous des aliments enrichis en polystérol

Les aliments enrichis en polystérol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

Sollicitée par l'association de consommateurs français, UFC Que Choisir, l'ANSES a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention « anticholestérol » sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour abaisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

« Alors que les consommateurs français ingurgitent chaque année plus de 7.000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines », affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'ANSES.

« Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, notamment les graines et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme », rappelle l'ANSES dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et la teneur en LDL-cholestérol (le « mauvais » cholestérol), l'ANSES précise que « chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bé-



néfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré ».

Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bêta-carotène dans le sang. « Mais comme il

n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour », explique l'ANSES.

L'ANSES recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

JE MANGE QUOI EN FONCTION DE MA PRATIQUE SPORTIVE ?

L'assiette du sportif ne contient pas la même chose selon qu'on fait le minimum syndical (30 minutes de marche rapide par jour) ou 3 heures de gym hebdomadaire. Qu'est-ce qu'on met au menu pour assurer pendant l'effort et éviter le coup de pompe entre deux séances ? Conseils de pro.

Si je fais du sport léger

Mon profil : grosso modo, je fais l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour et un jogging matinal d'une demi-heure le dimanche matin. Ma dépense énergétique est donc très faible ; je ne dépense même pas 200 calories par séance.

Mes conseils nutri : on respecte les règles de l'équilibre alimentaire : on répartit correctement les protéines, les lipides et les féculents. Et bien sûr on ne saute pas de repas (sinon notre organisme stocke les graisses pour anticiper un manque).

On s'octroie 1 plaisir par semaine (1 pâtisserie par exemple). On pense toujours à bien s'hydrater (au minimum 8 verres par jour).



Si je fais du sport modéré

Mon profil : je m'entraîne au moins 3 séances par semaine avec

par exemple 2 heures de sport d'endurance (type jogging, gym, sport cardio) et 1 heure de résistance (renforcement musculaire). Ma dépense énergétique est mo-

dérée.

Mes conseils nutri : au cours du repas qui précède la séance de sport on augmente les sucres lents (pâtes, riz, quinoa) qui vont composer le glycogène musculaire (le carburant de l'effort). On ajoute des glucides aux trois repas de la journée. Le repas qui suit l'activité sportive est important. Il doit couvrir les besoins nutritionnels en vitamines et minéraux (hydratants et reminéralisants) et restaurer le stock de glycogène. L'objectif est triple : récupérer, éviter la fatigue et continuer à s'exercer sans risque de blessures.

Si je fais du sport intensif

Mon profil : je fais du sport 5 à 6 fois par semaine voire tous les jours ou je m'entraîne pour une compétition. Ma dépense énergétique est importante.

Mes conseils nutri : il est recommandé d'augmenter ses apports en nutriments essentiels (vitamines, protéines, minéraux) de façon à combler ses besoins en glycogène nécessaire pour l'effort musculaire et la récupération. Et bien sûr, il faut boire beaucoup !

LIBYE:

Le Conseil de sécurité adopte des sanctions à l'encontre des auteurs de viols

Le Conseil de sécurité a adopté lundi une résolution imposant des sanctions aux auteurs de viols et de violences sexuelles en Libye.

Le texte, élaboré par la Grande-Bretagne, a été adopté avec 13 votes pour au Conseil de sécurité, qui compte 15 membres.

La Russie et la Chine se sont abstenues, mais n'ont pas usé de leur droit de veto pour bloquer cette mesure qui élargit les critères permettant d'imposer des sanctions afin d'y inclure les violences basées sur le genre.

L'ambassadeur russe auprès des Nations unies Vassily Nebenzia a accusé les Pays-Bas et la Suède, qui ont promu ces nouveaux critères, de tenter de marquer des points sur leur propre scène politique. Le Conseil de sécurité avait déjà ajouté les violences sexuelles comme critère pour des sanctions dans de récentes résolutions sur la République centrafricaine et le Soudan du Sud.

L'ambassadeur adjoint de la Suède à l'ONU, Carl Skau, a dit espérer que ces nouveaux critères auraient «un effet dissuasif et que les auteurs de tels crimes seraient tenus de rendre des comptes».

L'ambassadeur néerlandais Karel van Oosterom a lui qualifié la résolution d'«important pas en avant» pour que le Conseil de sécurité puisse sanctionner les auteurs de crimes et violences sexuelles, notamment dans les camps de réfugiés, où des femmes sont violées.

Des responsables onusiens ont averti par le passé que des miliciens, passeurs et criminels avaient souvent recours au viol en Libye, plongeée dans le chaos depuis 2011. Le Conseil de sécurité avait sanctionné en juin six chefs de réseaux de trafiquants de migrants actifs en Libye.

KENYA/ÉLECTION: Odinga préfère se concentrer à son poste au sein de l'UA

Le chef de l'opposition kényane, Raila Odinga, préfère rester à l'écart de la politique et de la course à la présidentielle 2022 afin de se consacrer à sa nouvelle mission en tant que Haut représentant de l'Union Africaine pour les infrastructures, a annoncé son porte-parole Dennis Onyango.

Dans un communiqué relayé mardi par les médias kényans, le porte-parole de Raila souligne que le nouveau poste au sein de l'UA du leader du Mouvement Démocratique Orange (ODM, opposition) ne lui permet pas de s'engager dans la politique et à la course à la présidentielle 2022. «Pour assurer le leadership nécessaire dans ce domaine critique, et conformément à ses déclarations antérieures, Raila souhaite réaffirmer qu'il ne s'engagera pas dans la politique avant 2022», a-t-il déclaré.

Il a assuré que le nouveau Haut représentant de l'Union Africaine pour les infrastructures souhaite consacrer les deux prochaines années à la construction d'infrastructures sur tout le continent.

Le 20 octobre 2018, l'Union africaine a annoncé la nomination de Raila Odinga à ce poste, et il aura notamment pour mission de faciliter le développement d'auto-roulottes ainsi que des lignes de train à grande vitesse sur le continent.

TUNISIE:

Caïd Essebsi déplore un remaniement ministériel «fait à la hâte»

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a estimé que le remaniement ministériel annoncé par le Premier ministre était un remaniement «fait à la hâte» et reflétait une «politique du fait accompli», a indiqué lundi soir la porte-parole de la présidence de la République, Saida Garrach.

Le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed a annoncé lundi un remaniement qui vise, selon lui, à «sortir de la crise politique». Au total, treize nouveaux ministres entrent au gouvernement.

Les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur restent néanmoins à leurs postes.

Mme Garrach a affirmé, dans une déclaration à l'agence TAP, qu'«il n'y a pas eu concertation avec le président de la République à propos de ce remaniement». «Le président de la République a été informé de la liste en fin de journée. Il semble qu'elle ait été changée par la suite», a-t-elle ajouté.

M. Chahed a indiqué avoir effectué ce remaniement pour former «une équipe gouvernementale solidaire et responsable qui peut assurer la stabilité dans le pays, résoudre les questions brûlantes et sortir de la crise politique».

Nommé chef d'un gouvernement d'union nationale en août 2016, M. Chahed, 43 ans, a dépassé en longévité



tous ses prédécesseurs depuis la chute de Ben Ali en 2011.

Une faction de son parti Nidaa Tounès, menée par le fils de Béji Caïd Essebsi, chef de l'Etat et fondateur du parti, ainsi que la puissante centrale

syndicale UGTT ont réclamé son départ pendant des mois. Avec ce remaniement, «j'ai assumé mes responsabilités en tant que chef du gouvernement et selon les prérogatives que me donne la Constitution», a-t-il déclaré à la presse.

Tunisie: prolongation jusqu'au 6 décembre de l'état d'urgence

La présidence tunisienne a annoncé hier la prolongation jusqu'au 6 décembre de l'état d'urgence, en vigueur dans le pays depuis trois ans à la suite d'une série d'attaques terroristes. La présidence indique que le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi a pris cette décision après avoir consulté le président du Parlement mais aussi le Premier ministre Youssef Chahed. Cette nouvelle prolongation intervient une semaine après une attaque suicide sur la principale avenue de la capitale, qui a fait 20 blessés légers. L'état d'urgence avait été proclamé dans tout le pays le 24 novembre 2015 après un attentat

terroriste contre un bus de la sécurité présidentielle en plein Tunis, qui avait fait 12 morts. L'année 2015 avait été aussi marquée par deux autres attentats sanglants contre des touristes au musée de Bardo à Tunis et dans une zone touristique de Sousse (est) qui avaient fait au total 60 morts (59 touristes et un policier).

La dernière attaque de grande ampleur en Tunisie remonte à mars 2016, lorsque des dizaines de terroristes avaient attaqué des installations sécuritaires à Ben Guerdane (sud).

CAMEROUN:

Le président Biya reconnaît «les frustrations et les aspirations» en zones anglophones

Le président camerounais réélu, Paul Biya, a reconnu hier «les frustrations et les aspirations» dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, dans un discours prononcé après sa prestation de serment à Yaoundé pour un nouveau mandat.

«Je me suis attentivement penché sur les frustrations et les aspirations de la grande majorité de nos compatriotes dans ces régions, a-t-il indiqué, promettant qu'un «bon nombre de réponses» y

sera apporté «dans le cadre de l'accélération du processus de décentralisation en cours».

Paul Biya, 85 ans, qui entame un 7ème mandat, a déclaré avoir «l'intime conviction que l'écrasante majorité (des Camerounais des régions anglophones) aspirent à retrouver rapidement la paix au sein de la communauté nationale».

A ceux-là, il a demandé «de ne pas perdre espoir».

Dénonçant le «joug extrémiste qui

fait régner la terreur et la désolation» et les «entrepreneurs de guerre», il a appelé les individus armés à «déposer les armes et à retrouver le droit chemin».

«Je ferai en sorte que le calme et la sérénité reviennent dans les deux régions concernées», a encore déclaré le président Biya, estimant que «le destin de nos compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'inscrit dans le cadre de notre République».

PRÉSIDENTIELLE EN RD CONGO:

L'opposition désignera son «candidat commun»

Sept ténors de l'opposition congolaises comptent désigner un candidat commun à la présidentielle de décembre lors d'une réunion prévue à partir de demain à Genève à moins de deux mois d'élections sous tension en République démocratique du Congo (RDC), ont déclaré hier des responsables.

«Jusqu'à nouvel ordre, tous les ténors de l'opposition se retrouveront en Suisse en vue de prendre part à la réunion de désignation du candidat commun de l'opposition à la présidentielle» du 23 décembre, a déclaré Freddy Matungulu, un des quatre candidats de l'opposi-



tion en lice à cette élection, cité par l'AFP.

Le 26 octobre en Afrique du sud, les sept ténors de l'opposition avaient promis

de désigner un candidat commun au plus tard le 15 novembre pour le scrutin qui doit permettre d'élire le successeur du président de la

RDC Joseph Kabila, au pouvoir depuis 18 ans.

«Les attentes sont fortes auprès de la population.

Comme groupe, nous ne pourrions prétendre à la victoire à la présidentielle qu'en étant ensemble», a ajouté M. Matungulu. «La réunion prévue en Suisse pourra prendre trois jours», a répondu Peter Kazadi, directeur de cabinet adjoint d'un des candidats de l'opposition à la présidentielle Félix Tshisekedi, président du parti historique d'opposition (UDPS).

«Le président Tshisekedi sera présent», a indiqué M. Kazadi.

IRAK: Plus de 200 charniers de «Daech» découverts à ce jour en Irak (ONU)

Plus de 200 charniers renfermant jusqu'à 12.000 corps ont été mis au jour dans plusieurs provinces d'Irak tenues entre 2014 et 2017 par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a annoncé hier l'ONU.

Dans leur rapport, la mission onusienne d'assistance en Irak et le Bureau des droits de l'Homme de l'ONU appellent les autorités irakiennes à préserver ces sites pour pouvoir en extraire «des preuves des crimes terroristes et apporter des réponses aux familles de disparus».

Parmi ces fosses communes découvertes dans les provinces de Ninive, Kirkouk et Salaheddine dans le nord de l'Irak, ainsi qu'à al-Anbar, dans l'ouest, seules 28 ont été fouillées et 1.258 corps exhumés par les autorités irakiennes, indique l'ONU.

D'autres renferment quelques corps ou jusqu'à plusieurs milliers.

C'est très probablement le cas d'une cavité naturelle au sud de Mossoul, où les habitants racontent que les terroristes tuaient chaque jour des dizaines d'Irakiens, notamment des membres des forces de l'or-



dre. Près d'un an après l'annonce par Bagdad de sa «victoire» sur les terroristes de Daech, «les preuves rassemblées sur ces sites seront centrales», estime le rapport, appelant à préserver ces lieux et à y mener des exhumations dans les règles.

Seuls ces éléments, poursuit le texte, pourront «garantir des enquêtes crédibles, des procès et des

condamnations conformes aux standards internationaux», alors que des enquêteurs de l'ONU ont commencé à rassembler des preuves en Irak. Car, assure le rapport, durant trois années, les terroristes ont perpétré «des violations systématiques des droits de l'Homme et du droit humanitaire --des actes qui peuvent constituer des crimes de guerre, des crimes

contre l'Humanité et un possible génocide». De plus, a rappelé Michelle Bachelet, Haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'Homme, si «les horribles crimes de l'EI en Irak ne font plus les gros titres, le traumatisme des familles de victimes existe toujours et le sort de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants est toujours inconnu».

«Déterminer les circonstances de ces nombreuses morts sera une étape importante dans le processus de deuil des familles et dans le parcours pour garantir leurs droits à la vérité et à la justice», a de son côté affirmé le représentant spécial des Nations Unies en Irak, Jan Kubis.

Selon le rapport, les familles de disparus doivent s'adresser à cinq administrations différentes, «un processus à la fois chronophage et frustrant pour des familles traumatisées».

PALESTINE: Une Palestinienne blessée par balles en Cisjordanie occupée



Une Palestinienne a été blessée par les balles de l'armée d'occupation israélienne hier en Cisjordanie occupée, ont rapporté des médias.

La Palestinienne a été blessée à la jambe près d'une colonie située à l'est d'El Qods occupée, selon ces médias. Agée de 37 ans, elle est originaire de Yatta, au sud d'El Khalil, également en Cisjordanie, territoire occupé par Israël depuis plus de 50 ans.

Lundi, un Palestinien a été blessé par les forces d'occupation près d'El Khalil.

Le 22 octobre, un autre Palestinien a été tué dans la même ville.

UE-VENEZUELA: L'UE prolonge d'une année les sanctions à l'encontre du Venezuela

Les 28 pays de l'UE ont annoncé hier leur décision de prolonger d'une année, jusqu'en novembre 2019, les sanctions imposées au Venezuela.

L'UE avait imposé le 14 novembre 2017 un embargo sur les armes et les matériaux connexes et avait complété cette mesure par une liste noire de responsables du gouvernement interdits de visas et dont les avoirs dans l'UE ont été gelés.

Cette liste compte dix-huit dignitaires, dont la vice-présidente Delcy Rodriguez et le numéro 2 du PSUV, le parti au pouvoir, Diosdado Cabello.

«Ces mesures sont reconduites jusqu'au 14 novembre 2019», annonce le communiqué publié par les 28 membres de l'UE.

Elle sont «ciblées, souples et réversibles et sont conçues pour ne pas nuire à la population vénézuélienne», précise le communiqué.

«Elles visent à encourager des solutions démocratiques afin d'apporter la stabilité politique au pays et de lui permettre de répondre aux besoins urgents de la population».

USA - CHINE: Mattis et Pompeo reçoivent vendredi à Washington de hauts responsables chinois

Les ministres américains des Affaires étrangères Mike Pompeo et de la Défense Jim Mattis doivent recevoir vendredi à Washington de hauts responsables chinois, a annoncé le département d'Etat américain lundi dans un communiqué.

Leurs homologues chinois Yang Jiechi (Affaires étrangères) et Wei Fenghe (Défense), seront notamment présents, a-t-il précisé.

Cette rencontre, qui intervient après une période de tensions militaires et commerciales entre les deux pays, fait suite à une première ayant eu lieu en juin 2017, consacrée notamment à l'époque à la Corée du Nord. Les présidents américains Donald Trump et chinois Xi Jinping ont lancé en 2017 «le cadre de négociations (...) pour étendre les domaines de coopération et réduire les différences concernant des sujets diplomatiques et de sécurité clés» entre les deux pays, rappelle le communiqué du département d'Etat.

APIS

BREXIT: Theresa May réunit son cabinet à la recherche d'un nouvel élan

La Première ministre britannique, Theresa May, en quête d'une accélération des négociations sur le Brexit, devait tenter hier de surmonter les réticences de certains de ses ministres sur la question de l'Irlande du Nord lors de la réunion de son cabinet.

Lors de cette réunion hebdomadaire, le cabinet devait se pencher sur l'état des négociations avec l'Union européenne et le risque d'un départ sans accord, le scénario du «no deal».

Les discussions butent sur les détails du «backstop» (filet de sécurité) qui permettrait de maintenir la frontière ouverte entre la province britannique de l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

Il implique le maintien dans l'union douanière et le marché unique de l'Irlande du Nord en attendant la signature d'un accord com-

mercial post-Brexit. Or Londres redoute que cela contraigne le Royaume-Uni à se plier aux règles commerciales de l'UE pendant des années. Des signes de compromis ont émergé lundi entre le Premier ministre irlandais Leo Varadkar et Theresa May.

Le dirigeant irlandais s'est dit prêt à envisager une révision du mécanisme de «backstop» afin qu'il ne dure pas indéfiniment tout en excluant que Londres puisse unilatéralement décider d'y mettre fin, comme le souhaite le ministre britannique du Brexit Dominic Raab et de nombreux autres euroscéptiques du Parti conservateur. Selon le tabloïd The Sun, M. Raab et le ministre des Affaires étrangères Jeremy Hunt ont exhorté mardi Theresa May à la fermer, la prévenant que tout accord avec l'UE qui lierait les mains du

Royaume-Uni ne serait pas adopté par les députés. «Il semble que nous nous dirigeons vers un «no deal», a estimé de son côté sur Twitter Jeffrey Donaldson, député du parti nord-irlandais DUP, dont le soutien est indispensable à Theresa May pour lui assurer la majorité absolue au Parlement. Il en a imputé la responsabilité au gouvernement irlandais.

Le chancelier autrichien Sebastian Kurz, qui se rend au Royaume-Uni, a qualifié la réunion du cabinet de «très importante», ajoutant que «les négociations vont bon train». «Un sommet spécial (à Bruxelles pour sceller l'accord de divorce) aura lieu dès que la question irlandaise sera réglée et négociée, et j'espère que cela se produira maintenant», a-t-il déclaré à la radio Oe1.

DIPLOMATIE: Le Honduras et le Guatemala veulent enrayer les flux de migrants vers les Etats-Unis

Les présidents hondurien, Juan Orlando Hernandez, et guatémaltèque, Jimmy Morales, ont convenu lundi de s'attaquer aux causes poussant leurs citoyens à quitter leurs pays en caravanes en direction des Etats-Unis et de criminaliser ceux qui favorisent ces migrations.

Le président du Guatemala s'est rendu au Honduras pour élaborer avec son voisin un plan d'action afin d'éviter que les habitants de leurs pays respectifs continuent à émigrer vers les Etats-Unis. Les

deux présidents centraméricains se sont mis d'accord sur «la nécessité d'investir dans nos pays pour créer des opportunités d'emploi», a déclaré M. Morales lors d'une conférence de presse. «Ceci est une vigoureuse invitation aux investisseurs, tant nationaux qu'internationaux, qui souhaitent investir dans nos pays», notamment dans les infrastructures comme les écoles et les hôpitaux, a précisé le président guatémaltèque. «Depuis 2014, nous avons promu beaucoup de programmes pour s'attaquer

aux causes structurelles de la migration, nous savons que ce n'est pas suffisant et qu'il nous faut continuer d'avancer», a ajouté M. Hernandez. Plus tard dans la soirée, le chef de l'Etat guatémaltèque s'est rendu au Salvador afin de s'entretenir avec le vice-président salvadorien Oscar Ortiz à propos des milliers de migrants qui traversent actuellement le Mexique, a annoncé à l'AFP un porte-parole de la vice-présidence.

La première caravane est partie vers le Guatemala le

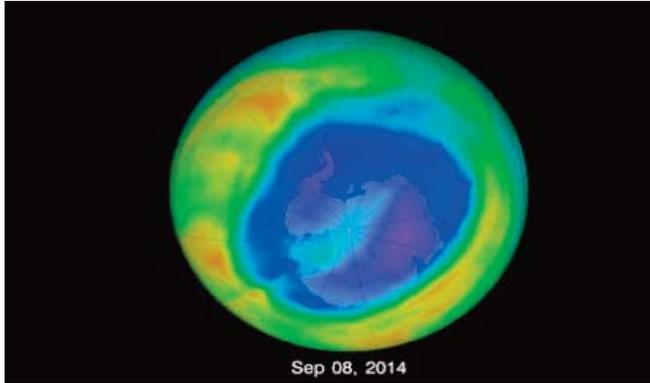
13 octobre de San Pedro Sula, dans le nord du Honduras, puis les migrants, fuyant la violence et la pauvreté, ont franchi illégalement la frontière entre le Guatemala et le Mexique. Quelque 4.000 migrants ont fait escale lundi soir à Mexico et d'autres caravanes sont en route dans les Etats d'Oaxaca et du Chiapas, dans le sud du Mexique.

Chaque compte entre 1.500 et 2.000 personnes, selon la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

CLIMAT

La couche d'ozone est «en voie de guérison»

La majorité des éditeurs tablent sur le roman qui représente un chiffre important dans les publications algériennes, lors de leur participation au Salon international du livre d'Alger (Sila), pour réaliser des ventes importantes.



La couche d'ozone est «en voie de guérison» grâce aux mesures prises dans le cadre du Protocole de Montréal, une bonne nouvelle pour la planète, selon une nouvelle évaluation scientifique publiée lundi par l'Organisation des Nations unies.

Des experts mondiaux des sciences de l'atmosphère, en coordination avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ont pu confirmer que les mesures prises dans le cadre du Protocole de Montréal ont été bénéfiques, a indiqué l'ONU dans un communiqué.

Les preuves présentées par les auteurs de l'évaluation montrent que la couche d'ozone dans certaines parties de la stratosphère s'est rétablie à un rythme de 1 à 3% par décennie depuis 2000.

Selon les projections, l'ozone de l'hémisphère nord et des latitudes moyennes devrait se régénérer complètement d'ici 2030, suivi par l'hémisphère sud dans les années 2050 et par les régions polaires d'ici 2060, ajoute-t-on de même source, rappelant que la couche d'ozone protège la vie sur terre des effets nocifs des rayons ultraviolets du soleil. Geir Braathen, expert scientifique à l'OMM note ainsi que le Protocole de Montréal sur la couche

d'ozone a été signé en 1987, précisant qu'il a été renforcé à plusieurs reprises grâce à des amendements et en 2015.

Quelques 197 pays étaient signataires du protocole de Montréal, lui permettant ainsi d'être le premier protocole environnemental à atteindre la ratification universelle, selon la même source.

«C'est la raison pour laquelle le Protocole de Montréal est l'un des accords multilatéraux les plus réussis de l'histoire», a déclaré Erik Solheim, Directeur exécutif du PNUE.

Selon lui, le mélange judicieux de science faisant autorité et d'action collaborative qui définit le Protocole depuis plus de 30 ans et qui devait guérir notre couche d'ozone est précisément la raison pour laquelle l'amendement de Kigali est si prometteur pour l'action climatique à l'avenir. L'amendement de Kigali, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2019, prévoit de réduire considérablement l'utilisation future de puissants gaz à effet de serre dans les réfrigérateurs, les climatiseurs et les produits connexes.

Les pays qui ont ratifié l'amendement de Kigali se sont engagés à réduire de plus de 80% la production et la consommation projetées de ces gaz, appelés hydrofluorocarbures (HFC). Jusqu'à présent, 58 parties l'ont fait.

USA - MUSIQUE

Le rappeur américain Mac Miller est mort d'une overdose



Le rappeur américain Mac Miller est mort accidentellement, après avoir absorbé un mélange de drogues et d'alcool, a révélé l'autopsie.

L'artiste de 26 ans, de son vrai nom Malcolm McCormick, a été retrouvé mort à son domicile de Los Angeles le 7 septembre.

Une enquête avait été ouverte pour déterminer avec précision les causes de son décès. Selon le rapport du médecin légiste publié lundi, Mac Miller a succombé à un «mélange toxique de drogues» comprenant du

fentanyl --un opiacé très puissant à l'origine d'une vague de décès sans précédent aux Etats-Unis--, de la cocaïne et de l'alcool.

«La cause du décès est bien accidentelle», écrit le légiste. Né à Pittsburgh (Pennsylvanie), Malcolm McCormick a accédé à la célébrité en postant sa musique sur internet lorsqu'il était adolescent. Ses chansons comportaient un son minimaliste avec un rythme puissant rappelant les premières heures du rap.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ILLIZI

Adresse : Nouvelle cite administrative Illizi
Nif N° : 000.1330.1900.0854
INTITULEE DE L'OPERATION : Réalisation des VRD primaires et secondaires des logements publics achevés ou en voie d'achèvement

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'ILLIZI lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois après l'annonce n° 07/2018 publiée le 02/10/2018 dans le journal "الصوت الآخر"

pour : la réalisation des réseaux d'éclairages publics (primaires et secondaires), des logements publics achevés à travers la wilaya d'illizi
lot 01 : réalisation des réseaux d'éclairages publics (primaires et secondaires) En envoi d'attachement d'énergie solaire des cités (80+102+68+40+73+15+20) logements du Pos extension Belbachir

les entreprises qualifiées de catégorie trois(03) et plus activité principale ou secondaire travaux publics qui contient le code (347-4272) et / ou possèdent un registre du commerce qui contient le code (613133) relatif à une activité réparation d'équipements et d'équipements liés au domaine de l'énergie dans diverses sources, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi. Les offres seront accompagnées des documents suivants :

1- Au titre du dossier de candidature

- 01- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- 02- la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- 03- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale et les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- copie conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle spécialité catégorie trois et plus activité principale ou secondaire travaux publics, avec le code ((347.4272)).
- 04- Copie des bilans fiscaux des 3 dernières années 2015-2016-2017.
- 05- Références professionnelles de l'entreprise des projets établis par les maîtres d'ouvrages
- 06- Liste de l'encadrement du projet appuyé par des justifications de diplômes et déclaration aux services de la CNAS pour les cadres
- 07- Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyée par des justifications (carte grise, assurance, P.V Huissier).
- 08- Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé

2- L'OFFRE TECHNIQUE:

N°	Désignation des pièces
01	Déclaration à souscrire, Déclaration de probité dûment remplies, datées et signées
02	L'instruction aux soumissionnaires, Cahier des charges dûment remplies, datées et signées
03	Références professionnelles de l'entreprise des projets hydrauliques (AEP, AEU) établies par les maîtres d'ouvrages
04	Mémoire technique justificatif joint dûment remplies, datées et signées.

3- L'OFFRE FINANCIERE

N°	Désignation des pièces
01	Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé.
03	Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché (Art 69 du D.P 15/247) et ces documents sont :

- *Copie du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité
 - *Copie de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité.
 - *Copie légalisée de la mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
 - *Copie du registre de commerce.
 - *Dépôt des compte pour les entreprises concernées
 - *Numéro d'identification fiscal de l'entreprise
- Les offres doivent être déposées auprès de la : Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'ILLIZI (15) jour à compter du 1er jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et ce avant 13.30 H.

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière ». Elles sont remises dans un pli extérieur anonyme ne contenant que la mention.

A monsieur le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi la réalisation des réseaux d'éclairages publics primaires et secondaires des logements publics achevés à travers la wilaya d'illizi

lot 01 : réalisation des réseaux d'éclairages publics primaires et secondaires avec l'énergie alimentaire les cités (80+102+68+40+73+15+20) logements publics du Pos extension Belbachir
Soumission à ne pas ouvrir

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90+ durée de préparation des offres comptée à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera à 14 H00, en séance publique au Siège de La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'ILLIZI. Au cas où la date de l'ouverture coïncide avec une journée non ouvrable, l'ouverture des plis s'effectuera le Premier jour ouvrable suivant à la même heure.

LES WAÂDAS À CHLEF : Un patrimoine témoin de la communication intergénérationnelle

Les waâdas à Chlef, reconnues comme témoin indéfectible du patrimoine culturel populaire et événement social à dimension religieuse, continuent de susciter le même intérêt de la part de différentes catégories d'âge de la population, reflétant ainsi l'existence d'une véritable communication intergénérationnelle, doublée d'un attachement identitaire.

Cet engouement pour ce type de festivités populaires, organisées généralement durant les périodes entre septembre et novembre, ne sont pas exemptes d'une certaine «polémique» entre partisans et opposants à cette tradition sociale.

Pour Miloud Bouazdia, professeur de sociologie et d'anthropologie des religions à l'université Hassiba Ben Bouali, les waâda populaires ont préservé un «caractère traditionnel», qu'il cite à l'origine de l'intérêt toujours vivace des catégories sociales de tout âge, pour cet événement.

«Les gens y voient généralement une certaine symbolique et non une conviction quelconque à adopter», a-t-il estimé, ceci d'autant plus, a-t-il déclaré, que la société a «acquis assez de maturité pour distinguer le licite de l'illécite».

Faisant appel à l'historique de cet événement, il a souligné sa contribution, jadis, dans la réconciliation des individus et le bon accueil légendaire des invités et des visiteurs. En plus, cette occasion était propice au rappel des qualités et vertus d'un homme saint connu de tous, autour duquel des histoires et légendes sont tissées et des «Karamates» sont rapportées, dans une sorte de référent social et religieux perpétué par tout un clan social.

Toutefois, l'engouement des jeunes d'aujourd'hui pour ce type de festivités «ne veut pas nécessairement dire qu'ils prêtent une oreille attentive à ces légendes, autant qu'ils veulent prendre connaissance des us de leurs aïeux», a observé M. Bouazdia.

Il a, également, cité à l'origine

de cet intérêt «le développement des moyens de communication et la prolifération des réseaux sociaux», dont la «contribution est notable dans la préservation et perpétuation de cette tradition populaire».

La waâda de Sidi Abderrahmane, un hymne à la culture

La Waâda de Sidi Abderrahmane (à environ 75 km du chef-lieu de wilaya), célébrée le week-end dernier après une éclipse de 25 ans, fait partie des événements les plus appréciés par la population locale, au vue de sa contribution dans la réconciliation des générations entre elles, tout en aidant à la perpétuation d'un nombre d'activités et de pratiques sportives traditionnelles, à l'exemple de la canne traditionnelle, le sport équestre, la poésie populaire et la musique bédouine.

L'engouement des gens pour les waâda populaires «participe à la préservation du patrimoine et des us et coutumes», a encore soutenu M. Bouazdia, soulignant leur dimension socioculturelle (identitaire) et récréative, voir même religieuse, en perpétuant les valeurs d'offrande, d'entente et de générosité.

Pour Maâmar Abadlia, un des organisateurs de cette Waâda, il s'agit là d'un «legs hérité de père en fils à partir du saint Sidi Abderrahmane». C'est un héritage qui a toujours été associé à la «nourriture des pauvres, des gens de passage, et des élèves des Zaouias et des écoles coraniques», a-t-il dit, outre sa contribution dans la réconciliation des gens entre eux, et le tissage de relations



sociales et familiales (mariage et autres).

M. Abadlia a tenu, aussi, à saluer le sens de partage des populations de cette région, en dépit de leur modeste situation, affirmant l'inexistence de pratiques illicites dans ces événements, tout en louant le rôle des jeunes dans leur célébration, et exprimant son souhait de le voir «reprendre le flambeau».

De nombreuses personnes approchées, par l'APS, à l'occasion de cette waâda, se sont félicitées, à l'image de Lakhdar Gharbi, du grand nombre de jeunes présents sur place, y voyant le reflet des «valeurs sociales et culturelles ancrées dans le citoyen Chelfi».

Son concitoyen Maâmar a, quant à lui, souligné son «aspect récréatif» pour les enfants de la région notamment, tout en constituant un point de rencontre pour

les amis et les proches.

«C'est une occasion pour nous rappeler les qualités et vertus du saint Sidi Abderrahmane, et de les ancrer dans l'esprit de nos enfants», a estimé, pour sa part, Lhadja Kheira (70 ans).

En dépit des perturbations climatiques du week-end, cette waâda a enregistré une grande affluence d'habitants de la région et de wilayas environnantes.

L'opportunité a donné, par ailleurs, lieu à la tenue de nombreuses activités commerciales, représentées notamment par la vente de gâteaux traditionnels et d'objets-souvenirs de la région, outre l'animation de Halaqat de poésie populaire et de chants bédouins, ainsi que l'organisation de courses de chevaux, constituant l'une des attractions majeures très appréciées par les visiteurs de cette waâda.

23^E SILA: Taos Amrouche évoquée à travers son parcours atypique

Une rencontre sur l'œuvre de l'écrivaine Taos Amrouche, première romancière algérienne de langue française, a été organisée lundi à Alger, en hommage à cette intellectuelle dont l'œuvre, «singulière», a été essentiellement marquée par la reconquête de soi. Organisée en marge du 23^e Salon international du livre d'Alger (Sila), la rencontre animée par l'éditeur Amar Inagrachène, s'est longuement intéressée au parcours «singulier» de Taos Amrouche dont l'œuvre est entièrement dédiée aux affaires de l'exil auxquels viendront s'ajouter les tourments dus à sa condition de «chrétienne socialement marginalisée», dira l'orateur.

Amar Inagrachène atteste que l'auteur de «Solitude, ma mère», était une des écrivains de son époque qui n'aurait de cesse de pourfendre les «tabous» et les «traditions rétrogrades» dans une société repliée sur elle-même. «Taos Amrouche bannisait les réflexes communautaristes et refusait le repli dans une identité figée», atteste Inagrachène qui prépare une thèse sur cette figure féminine, oubliée, de la littérature algérienne qui a signé son premier roman «Jacinthe noire», en 1947.

Pour étayer ses dires, l'orateur rappelle que Taos Amrouche, membre

fondateur de l'Académie berbère en 1965 à Paris, a dû se retirer de cette organisation, devant le «refus de ses membres de s'ouvrir aux autres cultures».

Également cantatrice, Taos Amrouche a été la première artiste à adapter à l'opéra «achwihen» - chants poétiques traditionnels kabyles chantés par des femmes - pour tirer de l'oubli ce patrimoine oral, préservé et transmis par les femmes de génération en génération.

Née à Tunis en 1913, Taos Marie-louise Amrouche est issue d'une famille algérienne christianisée. Elle est la fille de Fatma Marguerite Ait Mansour et la sœur de Jean El Mouhoub Amrouche (son aîné), tous deux écrivains. Taos Amrouche est l'auteur de quatre romans autobiographiques et d'un «journal intime» dans lequel elle se révolte contre les traditions mortifères, tout en s'interrogeant sur ses déracinements et ses exils.

Le 23^e Sila se poursuit jusqu'au 10 novembre avec des rencontres thématiques sur le livre et l'édition. Quelques 300.000 titres d'éditeurs algériens et étrangers, dont le nombre avoisine le millier, y sont exposés.

SALON NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES À SAÏDA: Attrait pour le portrait de l'humoriste défunt Mohamed Djedid

Le portrait de l'humoriste défunt Mohamed Djedid a le plus attiré l'attention du public au salon national d'arts plastiques, dont la 11^e édition a pris fin dimanche à Saïda. Ce tableau d'art, réalisé par l'artiste Abdelkrim Ould Kada de Saïda lieu de naissance de Mohamed Djedid, a été très apprécié par le public venu nombreux à cette manifestation organisée à la maison de la culture «Mustapha Khaled» de Saïda. Les artistes participants à ce salon national ont été émerveillés par le dessin précis du visage du regretté Mohamed Djedid connu sous le pseudonyme de Boudaou. Abdelkrim Ould Kada a souligné à l'APS qu'il a tenté à

travers cette œuvre artistique, de rendre hommage à l'artiste défunt qui a tellement contribué à apporter le sourire à travers la comédie. Cette œuvre artistique est exposée pour la première fois à un salon national d'arts plastiques. Né en 1966 dans la wilaya de Saïda, Mohamed Djedid est mort à l'âge de 52 ans laissant derrière lui plusieurs œuvres artistiques dont le trio «El Amjad», «Boudaou» et «Hamouda wal ayada».

Le salon national d'arts plastiques a été organisé par la maison de la culture pour une durée de 4 jours. Plusieurs artistes participants venus de 32 wilayas du pays ont été honorés.



INITIATION AU THÉÂTRE : Nouvelle session de formation à Oran

Une nouvelle session de formation aux techniques théâtrales de base sera lancée le 15 novembre prochain à Oran, a-t-on appris lundi du président de l'association culturelle locale «El-Amel».

Une dizaine de jeunes amateurs bénéficieraient de ce stage théorique et pratique intervenant dans le cadre du cycle de formation de l'association, a précisé à l'APS

Mohamed Mihoubi. Le cursus qui s'étend sur une durée de deux mois permettra aux jeunes artistes de s'imprégner des notions fondamentales ayant trait, entre autres, à l'élocution et à l'interprétation sur scène, a expliqué M. Mihoubi. Le stage de formation se tiendra au siège de l'association, au centre culturel «M'barek El-Mili» qui comporte sa propre structure d'appren-

tissage. «Le Petit Théâtre», dotée d'une scène et d'une salle de 70 places. La création de cette structure légère en 2015 a impulsé une nouvelle dynamique à la vocation de l'association, axée essentiellement sur la formation des jeunes talents. Plus de 900 amateurs ont été déjà formés par cette association qui a, à son actif, plus de 40 années d'activités également marquées par

le montage de plusieurs pièces théâtrales. Sa dernière œuvre en date, intitulée «Rijal Ethaoura» (Les hommes de la Révolution) présentée le 1^{er} novembre au Théâtre régional «Abdelkader Alloula» (TRO) à l'occasion de la célébration du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale, a eu un franc succès.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Diana Valentine
Avec : Joe Mantegna, AJ Cook



Le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies d'Atlanta fait appel au BAU après plusieurs décès suspects en Virginie. L'agence gouvernementale craint d'avoir affaire à une attaque bioterroriste. La dernière victime travaillait pour l'Agence du renseignement de la défense. L'autopsie révèle que les défunts avaient ingéré de la mort-aux-rats. De son côté, Garcia s'envole pour San Francisco afin de rendre visite à Carlos, son demi-frère, au moment où le responsable de la mort de leurs parents pourrait être remis en liberté.

France 2 21:10

Les ombres du passé

Réalisateur : Denis Malleval
Avec : Samuel Le Bihan, Frédéric Dieffenthal



Un soir, à Marseille, alors qu'il rentre du travail pour rejoindre sa fiancée Sarah et son ami d'enfance Yann à dîner, Vincent Martin est pris d'un vertige en pleine rue. Au même moment, un crime est commis sous ses yeux. Victime du pousseur qui sévit en ville, une femme est projetée sous les roues d'un camion et meurt sur le coup. La vie de Vincent bascule quand la police découvre que la défunte est une ancienne stagiaire de son agence de publicité, avec laquelle il a eu une brève liaison...

France 3 21:00

La guerre de tous les Français

Réalisateur : Cédric Condon



Ce documentaire livre un récit choral de la Grande Guerre, nourri d'archives. Loin du front, il fait revivre la vie quotidienne des Français « de l'arrière ». Car la victoire de novembre 1918, c'est celle de tout un pays qui a su mobiliser jusqu'au bout ses ressources et ses bras. La France en guerre, c'est la foule innombrable de sans-grade, des anonymes... Avec les témoignages, entre autres, d'Abel Ferry, député-soldat, et de sa femme Hélène, infirmière, d'Émile Joly, maire de Mende, de Félicie et Hyppolyte Bougaud, couple de paysans jurassiens, et de Louise Weill, une adolescente lyonnaise.

CANAL+ 21:10

Just Kids

Réalisateur : Mathias Pardo



Au printemps 2016, Dianmalal, Issouf et Steve, originaires de Guinée, sont arrivés en France en compagnie de nombreux migrants. Ces trois jeunes africains n'ont pas de documents officiels prouvant leur âge véritable aux autorités françaises pour pouvoir prétendre au statut de "mineurs isolés étrangers". En attendant le résultat incertain des longues procédures administratives, les trois adolescents sont contraints de se débrouiller comme ils peuvent pour se nourrir, ou se loger. Située dans l'Est-parisien, l'association sportive Melting Passes, présidée par Maud Angliviel, vient en aide à ces jeunes migrants en leur proposant notamment accueil, accompagnement, conseils, et pratique sportive.

6 21:00

Le meilleur pâtissier

JEU 7 saisons / 57 épisodes



Cette demi-finale est placée sous le signe de l'amour. Pour le classique revisité, Valériane, Ludovic, Charles et Olivier réinterprètent visuellement et gustativement la poire Belle Hélène, dessert glacé créé dans les années 1860 par le chef Auguste Escoffier. Pour l'épreuve technique, les concurrents confectionnent une cage de tourteraux, une pièce montée ciselée. Enfin, pour l'épreuve créative, les talents préparent des gâteaux empreints de l'amour qu'ils portent à leurs proches. François Perret, le chef pâtissier du Ritz, palace de la place Vendôme, à Paris, rejoint Mercotte et Cyril Lignac pour juger ce dernier challenge.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2011

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8	3	6	9					
6	7	9	8	3				
9			2					
5		3		2				
1	5	2	8					
8		1		5				
7				5				
1	5	7	2	8				
2	4	3	6					

5	1	8	2					
1	7	3	8	4				
4			5					
8	9	7	4					
3		1		6				
7				6				7
7								8
2	4	3	6					1

				3	9				
			7	2	3				
			1	8					

1	2	5	8		4	7	4	3	8
8	2	1	5	3		9	2	7	6
9			2			8			7
7		9		2		2		1	4
3	5	8	4			6	9	2	5
9		6		1		8		3	9
7				1		1			9
4	9	5	3	8		5	7	8	1
5	6	3	9			2	1	5	4

Horizontalement :
1- Il étale tous vos problèmes de coeur
2- La religion pour le peuple, d'après Marx - Enchantées
3- Belle région d'Italie - Beaux en peinture
4- Miroir de Nagoya - Chantera très vulgairement
5- Inaptes à toute génération - Transport très parisien
6- Endommagé par le feu - Producteur de chlorure de sodium
7- Elle fut forcée de pratiquer l'amour en vache - Nippe
8- Sigle de société - Tantale
9- Elles sont considérées comme des globes - Bien distingué
9- Précipita - Ministre
10- Meuble à sept tiroirs - Ils vont avec les coutumes

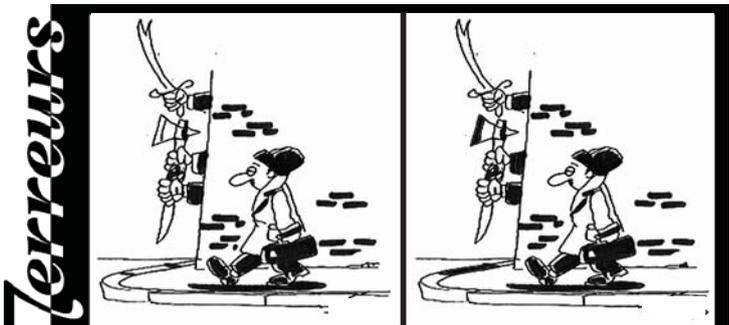
Verticalement :
A - Donnais sa part
B - Interpellation
C - Bons courants d'air - Prison de futur empereur
D - Titre de noblesse - Fixa solidement
E - Envisagerai
F - Aucun - Ile de Charente
G - Prêtes à prendre la mer - Voile géante
H - Dieu solaire - Portas jusqu'à la fin - Ile de Charente
I - Direction normale des torrents - Disculper
J - Regardera avec attention - Autre do
K - Mesurent le terrain - Début de fleuve
L - Obligations pour les propriétaires de forêts



La vraie grandeur est souvent faite de petites choses dominées.
Citation de André Maurois ;
Aspect de la biographie (1930)

Mots croisés n°2011

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



HALTÉROPHILIE/MONDIAUX-2018: Aïn-Ouezzane rate sa participation, Bidani en lice samedi

L'Algérien Abdelkader Aïn-Ouezzane a raté sa participation aux Championnats du monde d'haltérophilie qui se déroulent à Achgabat (Turkménistan) en se contentant de deux essais réussis à l'épaulé-jeté, tandis que son compatriote Walid Bidani entrera en lice samedi dans la catégorie des +109 kg.

Dans ces Mondiaux, un des rendez-vous qualificatifs aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020, Aïn-Ouezzane n'a pas brillé, terminant son concours dans la nouvelle catégorie des 67 kg avec seulement deux essais réussis à l'épaulé-jeté (un premier à 135 kg et un autre à 140 kg). Cette dernière charge ne lui permet pas de prendre place au classement général final, puisqu'il avait échoué, auparavant, dans ses trois tentatives au mouvement de l'arraché (115 kg mordus trois fois).

Le podium de la catégorie des 67 kg est revenu, respectivement, à Chen Lijun (Chine) avec un total à 332 kg (150 kg arraché et 182 kg épaulé-jeté), devant son compatriote Huang Minhao avec 323 kg (152 kg arraché et 171 kg épaulé-jeté) et le Vénézuélien Mayora Pernia Ruben avec 322 kg (147 kg arraché et 175 kg épaulé-jeté).

Trente haltérophiles étaient engagés dans le concours des 67 kg mais seulement 26 d'entre eux ont été classés. Pour sa part, Walid Bidani entrera en lice samedi (dernière journée des Mondiaux) et sera engagé dans le plateau A, avec les dix meilleurs haltérophiles de la nouvelle catégorie des +109 kg.

Dans une compétition qui



sera certainement très relevée, le podium sera très difficile pour Bidani, 13e aux derniers JO de Rio, mais il essaiera, tout de même, d'améliorer son total olympique de 430 kg, malgré la présence d'athlètes de renommée mondiale.

Parmi ses concurrents, figurent, entre autres, le Géorgien Lasha Talakhadze avec son total à 460 kg, l'Arménien Gor Minasyan (450 kg), l'Ouzbek Rustam Djangabaev (445 kg), ou encore le Brésilien Reis Fernando Saraiva, l'Estonien Mart Seim, le Russe Ruslan Albegov, l'autre Géorgien Irakli Turmanidze et le

Turkmène Hojamuhammet Toychyev dont les charges dépassent la barre des 430 kg.

«L'objectif assigné aux deux représentants algériens lors des Mondiaux d'Achgabat est d'améliorer et leurs charges et leur classement mondial, afin d'enregistrer des points qui permettront à l'Algérie d'être présente aux JO de Tokyo», a-t-on expliqué à la Fédération algérienne d'haltérophilie.

Afin de préparer ce tournoi, les deux haltérophiles, entraînés par le sélectionneur Ivan Garchev et son adjoint Abdelmadjid Boulahia, ont

bénéficié d'un stage de longue durée (plus de deux mois) à Sofia (Bulgarie). Il faut signaler que les deux athlètes prennent part aux Mondiaux-2018 dans de nouvelles catégories, à savoir 67 kg pour Aïn-Ouezzane et +109 kg pour Bidani. Des catégories de poids nouvellement adoptées au Congrès de la Fédération internationale d'haltérophilie et qui ont touché les cadets, juniors et seniors (dans les deux sexes). Au total, 604 haltérophiles de 88 pays prennent part à l'édition d'Achgabat des Mondiaux qui a débuté le 7 novembre et sera close samedi.

SPORT :

Larfaoui : «Oran peut aspirer à organiser des manifestations plus importantes que les JM»

Mustapha Larfaoui, qui a occupé plusieurs postes importants au sein d'organisations sportives nationales, régionales et internationales, a estimé que les installations sportives que prépare la ville d'Oran pour abriter les Jeux méditerranéens (JM) de 2021 lui permettent d'aspirer à organiser des manifestations plus importantes.

«J'ai eu l'occasion d'accompagner le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, dimanche à Oran où on a visité plusieurs infrastructures sportives concernées par les JM, et je dois dire qu'au vu de ma modeste expérience dans l'organisation de plusieurs manifestations régionales et internationales, que ces installations remplissent les critères pour accueillir des rendez-vous sportifs plus importants que celui de 2021», a déclaré Larfaoui à l'APS.

Larfaoui (86 ans) a occupé entre autres importantes fonctions sur la scène sportive, les postes de président de la Fédération internationale de natation (Fina) et de Confédération africaine de la même discipline, ainsi que de vice-président du Comité international olympique (CIO). Il a été impliqué dans l'organisation de plusieurs épreuves sportives internationales.

«D'après ce que j'ai constaté à Oran, les préparatifs pour les JM sont excellentes. Je suis très optimiste, et même convaincu que ces Jeux seront une totale réussite, ce qui me pousse dès maintenant à encourager les responsables concernés pour poursuivre les efforts qu'ils déploient depuis un bon moment, tout en les félicitant pour la qualité du travail réalisé», a-t-il ajouté.

Larfaoui était l'invité d'honneur du

ministre de la Jeunesse et des Sports lors de sa visite dimanche dans la capitale de l'Ouest du pays au cours de laquelle il a procédé à l'installation du directeur général des JM-2021, en l'occurrence Mohamed El Morro, désormais ex-président de l'ASM Oran, pensionnaire de la Ligue 2 algérienne de football.

En marge de cette visite, M. Hattab s'était dit à son tour «très satisfait» des préparatifs de cette manifestation sportive que l'Algérie organise pour la deuxième fois de son histoire (la première en 1975 à Alger), notamment en matière d'infrastructures pour lesquelles les pouvoirs publics ont débloqué 48 milliards DA qui vont servir à la construction du complexe sportif et du village méditerranéen, ainsi qu'à la réhabilitation de pas moins de sept sites sportifs, rappelle-t-on.

RALLYE/ «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL» : Début de la 5^e étape sur une distance de 344 km

Le coup de starter de la 5^e étape du Rallye «Challenge Sahari international» Timimoun-El-Ménéa sur une distance de 344 km a été donné hier. Selon le directeur technique et administratif du Rallye Rachid Medad le parcours qui sera emprunté par les pilotes est varié, étant formé de dunes tantôt petites et tantôt grandes, avec parfois des pas-

sages sablonneux plus ou moins rapides, permettant aux participants de récupérer leurs efforts.

Les pilotes vont parcourir une distance 344 km comptabilisés techniquement par chronomètre, alors que les 55 km sur une piste goudronnée est hors compétition. La 4^e étape du Rallye, disputée lundi, a été remportée par le

tandem Fodil Allahom (Algérie)-Tognarini (Italie) et Akendro Rayossi (Italie), respectivement dans les épreuves auto et moto.

Outre les 129 Algériens, cette 4^e édition du Rallye «Challenge Sahari international» dédiée à la mémoire du président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul,

décédé en septembre dernier, enregistre la présence soixante-deux (62) pilotes étrangers représentants 7 pays : la Libye (7 participants), la Turquie (2 participants), la Grande-Bretagne (4 participants), le Portugal (8 participants), l'Espagne (1 participant), l'Italie (23 participants), la France (17 participants).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE : AG électorale le 17 novembre à Alger

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) aura lieu le 17 novembre au Complexe sportif de Sveltess (9h00) à Chéraga (Alger), a appris lundi l'APS de l'instance fédérale. Quatre candidats sont en lice pour le poste de président. Il s'agit de Laâzizi Athmane, président de la Ligue de Boumerdès, membre fédéral et arbitre international, d'Abdellah Bessalem, ex-président de la FAB, d'Erouane Nacer, membre fédéral et président de la Ligue de Tizi-Ouzou et de Draa Abdeslam, ancien président de la FAB.

«La Commission de candidatures, présidée par Abdelkader Arbach, a étudié ce lundi les dossiers de sept candidats en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les dossiers de Sadi Nabil, ex-président de la FAB et Ferhat Fazil, représentant de la Ligue de Naâma, ont été rejetés.

De son côté, Zitouni Keddour, représentant de la Ligue d'Oran, n'a pu obtenir le mandatement de sa Ligue. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 4 novembre à minuit.

Maintenant, c'est au tour de la commission de recours de faire son travail, avait déclaré à l'APS le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche. Une correspondance émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports avait sommé l'ex-président de la FAB, Abdeslam Draa, à organiser une AG extraordinaire dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président.

HANDBALL / CAN-2018 DAMES : Les Algériennes intensifient leur préparation

La sélection algérienne de handball a entamé hier son troisième stage de préparation consécutif qui s'étalera jusqu'au 12 novembre à Zeralda (Alger), en prévision de la CAN-2018 prévue début décembre au Congo. Pour ce troisième regroupement, le staff technique composé de l'entraîneur en chef Abdelkrim Bendjemil assisté de l'ancienne internationale Nassima Dob, a convoqué 20 joueuses évoluant au niveau national.

Installés fin septembre, Bendjemil et Dob, ont la lourde tâche de remettre sur pied la sélection nationale féminine en hibernation depuis près de deux années. Au Championnat d'Afrique des nations 2018, prévu du 2 au 13 décembre à Brazzaville (Congo), l'Algérie évoluera dans le groupe A aux côtés de la Tunisie, du Cameroun, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. La poule B est composée de l'Angola (tenante), du Congo, de la RD Congo, de la Guinée et du Maroc.

Liste des joueuses convoquées :

HBC El Biar : Nesrine Laouar (gardienne de but), Feriel Belouchrani, Yamina Bensalem, Alhem Djayet, Lina Slimani, Nacima Amrani.

GS Pétrouliers : Leila Saadoune (gardienne de but), Sihem Hamici, Amima Benfoughal, Sarah Ait Habib, Fatima Himer, Kenza Makhloufi, Baya Benabi, Celia Zouaoui.

US Akbou : Sarah Azzi.

CR Didouche Mourad : Samira Azil. HHB Saïda : Rekia Djroufi (gardienne de but), Meriem Boukabane.

NRF Constantine : Aicha Benaziz, Leila Aroudj.

TENNIS DE TABLE / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (QUARTS ET DEMI-FINALES): Les clubs algériens connaissent leurs adversaires

Les équipes algériennes de tennis de table, Chabeb El Khroub (messieurs) et l'Etoile de Boudouaou (dames) qui prennent part au Championnat arabe des clubs en Tunisie, devaient affronter hier respectivement Qatar SC (tenant) pour le compte des quarts de finale et le Zamelek en demi-finales.



Les autres matchs des quarts de finale du tableau masculin opposent Al-Sadd (Qatar) au Club de Saar (Bahreïn), Club Bahreïni au Zamalek (Egypte) et Al-Ahly du Caire (Egypte) au Progrès athlétique

Témimien (Tunisie). Les demi-finales du tableau masculin sont prévues mercredi, alors que la finale a été programmée pour jeudi.

Dans le tableau féminin, la deuxième demi-finale

mettra aux prises Al-Ahly du Caire au Club Al Quamatiyah (Liban).

Cette édition du Championnat arabe des clubs enregistre la participation de 40 clubs au total, dont 15 équipes féminines. Les

clubs participants représentent 12 pays, à savoir, le Qatar, l'Egypte, l'Iraq, le Koweït, le Liban, la Palestine, le Maroc, la Libye, le Soudan, l'Algérie, le Bahreïn et la Tunisie (pays hôte).

BOXE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE (2E JOURNÉE) : Cinq Algériens en demi-finale

Cinq boxeurs algériens ont validé leur billet pour les demi-finales du championnat d'Afrique militaire de boxe (4-10 novembre), à l'issue des quarts de finale disputés lundi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoun (Alger).

Il s'agit de Touareg Mohamed-Yacine (49 kg) qui a pris le dessus sur le Zambien, Simpungwe Chester, de Litim Khalil (56 kg) qui a battu le Guinéen, Toure Yero Bailo et Yahia Abdelli (64 kg) qui a eu le dernier mot face au Burundien, Ouedraogo Yacouba.

Dans la catégorie des 75 kg, Hadroug

Said a surclassé le Malien, Traore Abdoulaye, alors que Hamani Mohand-Said (91 kg) a dominé le Sénégalais, N'Diaya Omar.

Mardi, cinq boxeurs algériens feront leur entrée en lice pour le compte de la deuxième journée consacrée aux quarts de finale.

Il s'agit de Mordjane Oussama (52 kg) qui sera opposé au Camerounais, Deli Wappi Hean, Benlaribi Abdennacer (60 kg) face au Tanzanien, Calliano Ismail Isack, alors que Belhout Hocine (69 kg) affronte le Tunisien, Tebi Ahmed.

Houmri Mohamed (81 kg) croisera

les gants face au Marocain, Moussaid Driss, alors que Boughrara Mabrouk (+91 kg) défiera le Camerounais, Oumbe Baudon Chamfort.

La sélection algérienne militaire est représentée par dix (10) pugilistes à ces joutes militaires, sous la conduite de l'entraîneur national, Brahim Bedjaoui.

Pour rappel, l'Algérie avait terminé à la 2e place avec huit médailles (3 or, 3 argent et 2 bronze) lors du 4e championnat d'Afrique militaire de boxe organisé en Tunisie, sacrée du titre africain avec 9 médailles (4 or et 5 argent).

BASKET-BALL / DIPLÔME FIBA-AFRIQUE (NIVEAU 1) : Début de la deuxième session de formation à Alger

Le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Ali Slimani, a lancé lundi à Souidania (Alger) la deuxième session du stage d'entraîneurs FIBA-Afrique niveau 1 encadrée par l'expert marocain Naoufal Uariachi.

« Cette formation est très importante pour nos entraîneurs et la FABB est là pour les accompagner dans leur cursus », a déclaré Slimani.

Cette deuxième session de formation de six jours (5-10 novembre) intervient après une première qui

s'était déroulée du 23 au 29 octobre, avec l'encadrement du Tunisien Mohamed Habib Chérif.

« Des cours théoriques et pratiques sont au programme, suivis de tests qui détermineront par la suite le niveau de chaque candi-

dat et candidate selon leurs connaissances du règlement, de la pédagogie de l'entraînement et des connaissances techniques, tactiques, administratives, organisationnelles et structurelles », précise la FABB.

Un Britannique fait le tour de la Grande-Bretagne à la nage en cent cinquante-sept jours

Le Britannique Ross Edgley, 33 ans, a fait le tour de la Grande-Bretagne à la nage, soit 2.882 km au total, en cent cinquante-sept jours, un exploit sans précédent.

Après avoir quitté le 1er juin la station balnéaire de Margate, dans le sud-est de l'Angleterre, Ross Edgley a achevé son périple, réalisé dans le sens des aiguilles d'une montre, di-

manche, sous les hourras de 400 nageurs venus l'accueillir. L'athlète nageait jusqu'à douze heures par jour, y compris la nuit, et se reposait sur un bateau l'accompagnant.

Il a dû affronter moult complications, entre tempêtes, piqûres de méduses, douleurs musculaires et eaux glacées. Au 74e jour, il avait battu le record de la plus longue nage en mer

par étapes. Pour tenir le choc, il a confié à la presse britannique avoir mangé plus de 640 bananes, et s'être donné du courage en chantant.

Habitué aux performances insolites, Ross Edgley est connu pour avoir grimpé l'équivalent du mont Everest à la corde en 19 heures, et couru un marathon en tractant une voiture de 1,4 tonne.

TÉBESSA: Attribution d'aides financières au profit de 68 clubs et ligues sportives

Pas moins de 68 clubs et ligues sportives dans la wilaya de Tébessa ont bénéficié, depuis janvier dernier d'aides financières du Fonds local pour la promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, a-t-on appris lundi, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Une enveloppe financière de plus de 15 millions DA a été allouée pour le soutien de 60 clubs sportifs dans de nombreuses disciplines sportives, notamment le football, le volleyball, l'athlétisme, et autres, ainsi que ligues sportives, a détaillé la même source.

De plus, le Fonds local pour la promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives a financé au cours de la même période près de 12 manifestations sportives pour lesquelles un budget de plus de 8,5 millions DA a été réservé, a fait savoir la même direction.

En outre, le même Fonds a alloué pas moins de 17,8 millions DA au profit de 18 associations locales actives dans le domaine de la jeunesse et du sport pour organiser et participer à divers événements nationaux, a conclu la même source.

TENNIS L'équipe féminine de la Sûreté nationale remporte le championnat national de tennis à Tlemcen

L'équipe féminine de la sûreté nationale (ASSN) de tennis a réussi hier à Tlemcen à s'imposer devant sa rivale du GS Pétroliers en finale du Championnat d'Algérie seniors de 1re série.

L'équipe de l'ASSN, représentée par la paire Benaïssa Amira et Boudjadi Yasmine, a surclassé durant les finales qui se sont déroulées mardi son homologue du GSP par 2-0.

Les finales messieurs se dérouleront dans la matinée de mercredi après avoir été reportées mardi en raison de la pluie, a indiqué le juge arbitre Amine Sahi.

Les deux joueuses de l'ASSN se sont par ailleurs affrontées lors de la compétition individuelle qui a vu Benaïssa Amira remporter le titre devant sa coéquipière Boudjadi Yasmine sur le score de deux sets à un (6/0, 3/6, 6/3) alors qu'en double, le titre est revenu aux deux joueuses de l'ASSN qui ont battu en finale la paire constituée de Boukholda Houria et Boudjadi Hanine de Skikda.

Chez les messieurs, le titre de champion national seniors individuel est revenu à Makhlof Nazim du GSP qui a réussi à prendre le dessus sur le champion sortant Rihane Youcef.

Ce dernier ayant eu des soucis physiques a été contraint d'abandonner le match au troisième set. En double messieurs, le titre est également revenu à l'équipe du GSP grâce à la paire Yasri Hichem - Bouhoucha Nabil qui s'est imposée en finale devant Hassan Mohamed et Ikhlef Aymane de l'ASSN sur le score de deux sets à zéro (6/2, 6/3).

Pour certains techniciens présents lors de cette manifestation tennistique nationale, le niveau « n'a pas été très relevé » malgré la présence de l'élite du tennis national.

Cela est dû, selon la même source, au manque de préparation et aux conditions météorologiques qui ont perturbé le déroulement de ce championnat.

LIGUE 1 (13^E JOURNÉE): USMA-JSK programmé le vendredi 9 novembre à 17h45 (LFP)

Le match USM Alger-JS Kabylie de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévu ce mardi à 17h45 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), est reporté au vendredi 9 novembre à la même heure, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre la rencontre USM Alger-JS Kabylie, trois autres matchs de Ligue 1 ont connu des modifications de date. Il s'agit de:

- MC Oran - USM Alger le 12 novembre à 17h00 au lieu du 11 novembre.
- JS Kabylie - NA Hussein Dey le 13 novembre à 17h45 au lieu du 11 novembre.
- ES Sétif - NA Hussein Dey le 16 novembre à 18h00 au lieu du 11 novembre.

Voici les dates des compétitions nationales et internationales jusqu'à la fin de la phase aller:

10^{ème} journée

Paradou AC - CA Bordj Bou Arreridj le 16/11 à 18h00

12^{ème} journée

ES Sétif - NA Hussein Dey le 16/11 à 18h00
AS Ain M'lila - USM Bel-Abbès le 17/11 à 16h00

13^{ème} journée

MO Béjaïa - MC Alger le 17/11 à 18h00
USM Alger - JS Kabylie le 9/11 à 17h45

14^{ème} journée

MC Alger - USM Bel-Abbès le 13/11 à 18h00
MC Oran - USM Alger le 12/11 à 17h00

JS Kabylie - NA Hussein Dey le 13/11 à 17h45

15^{ème} journée

AS Ain M'lila - MC Alger le 22/11 à 16h00
USM Bel Abbès - CR Belouizdad le 22/11 à 16h00

LIGUE 1:

12^{ème} journée: 30 octobre sauf ESS/NAHD (15 novembre), ASAM - USMBA (17 novembre) et JSK - CSC (19 novembre)

13^{ème} journée: 5/6 novembre sauf MO-BûMCA (17 novembre) et USM Alger-JS Kabylie (9 novembre)

14^{ème} journée: 9, 10, 11 novembre sauf MC Alger - USM Bel Abbès le 13/11

15^{ème} journée: 21, 22, 23 novembre sauf USMA ù CSC le 15 novembre

LIGUE 2

13^{ème} journée: 6, 7 novembre

14^{ème} journée: 17 novembre sauf JSMB-ESM le 18/11

15^{ème} journée: 30 novembre

Trêve du 1/12/2018 au 17/12/2018

Coupe d'Algérie:

- Avant-dernier tour régional: 9, 10 novembre 2018

- Dernier tour régional: 23, 24 novembre 2018

- 32^{èmes} de finale les 18 et 19 décembre 2018

- 16^{èmes} de finale les 25 et 26 décembre 2018

Coupe arabe des clubs:

Aller
28 octobre 2018: ES Sétif - Al Ahly (Arabie saoudite)

7 novembre 2018: Al-Nasr (Arabie saoudite) - MC Alger

20 novembre 2018: Al Merrikh (Soudan) - USM Alger

Retour
27 novembre 2018: MC Alger - Al-Nasr

4 décembre 2018: Al Ahly - ES Sétif

10 décembre 2018: USM Alger - Al Merrikh.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL (13^E JOURNÉE): Le NAHD cale encore, l'ESS s'offre le derby des Hauts-Plateaux

L'ES Sétif s'est emparée de la 3^e place au classement, grâce à sa victoire lundi en déplacement lors du derby des hauts-plateaux face au CABB Arreridj (2-1), alors que le NA Hussein-Dey a été accroché à domicile par l'Olympique Médéa (0-0), en ouverture de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Le CABB qui croyait faire le plus dur en menant au score dès la 41^e minute grâce à Athmani, a été renversé par l'Entente lors du dernier quart d'heure. Djahnit a remis les pendules à l'heure sur penalty (75^e) avant d'inscrire le but de la victoire grâce à Lakroum (88^e).

Une défaite qui pourrait précipiter le départ de l'entraîneur espagnol du CABB Josep Maria Noguès, dont les résultats ne placent pas en sa faveur. L'Entente, qui restait sur une défaite à domicile face aux Saoudiens d'Al-Ahly (0-1) en 1/8^e de finale (aller) de la Coupe arabe des clubs, réalise une excellente opéra-

tion en remontant à la 3^e place (21 pts), avec deux matchs en retard. Le NA Hussein-Dey, qui a enregistré la démission durant la semaine de l'entraîneur Dziri Billel, s'est heurté à une solide formation de l'Olympique Médéa (0-0) qui aurait pu revenir avec la victoire.

Sameur avait la balle de match dans les pieds dans le temps additionnel avant de rater un penalty. L'OM continue de grignoter les points à l'extérieur, alors qu'il reste fébrile sur ses bases. Le Nasria enchaîne un troisième match sans victoire. Cette 13^e journée se poursuivra mardi avec au programme le choc entre



l'USM Alger et la JS Kabylie.

Un rendez-vous qui intervient sur fond de polémique, suite aux dernières déclarations du président de la JSK Chérif Mellal qui a brandi la menace de boycotter cette rencontre, lui qui a contesté le nouveau calendrier établi par la Ligue professionnelle

(LFP). Le dernier match de cette 13^e journée entre le MO Béjaïa et le MC Alger a été décalé au samedi 17 novembre en raison de l'engagement du Mouloudia mercredi en 1/8^e de finale (aller) de la Coupe arabe, en déplacement face aux Saoudiens d'Al-Nasr (18h00 algériennes).

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE/ MANCHESTER CITY: Mahrez élu joueur du mois d'octobre (club)

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez a été élu joueur du mois d'octobre, a annoncé l'actuel leader de Premier league anglaise de football sur son compte Twitter. L'ancien Havrais a devancé le milieu offensif espagnol David Silva et le défenseur français Aymeric Laporte.

Mahrez (27 ans) est à créditer d'excellentes prestations tout au long du

mois d'octobre, signant notamment deux buts : à domicile face à Burnley (5-0) et en déplacement face à Tottenham (1-0), ce qui lui a permis de porter à quatre le nombre de ses buts en championnat. Le N.7 de l'équipe nationale a été ménagé dimanche dernier à l'occasion de l'écrasante victoire à la maison face à Southampton (6-1) en championnat, à moins d'une semaine du "big

derby" face au voisin Manchester United dimanche prochain à Etihad Stadium (17h30, algériennes).

Après un début de saison difficile, Mahrez qui avait rejoint Manchester City lors du mercato d'été en provenance de Leicester pour 68 millions d'euros, est en train de s'imposer dans le onze de départ de son entraîneur espagnol Pep Guardiola.

TOURNOI DE L'UNION NORD-AFRICAINE U15 (DEUXIÈME JOURNÉE): Algérie-Maroc 2-4

La sélection algérienne des moins de 15 ans s'est inclinée face à son homologue marocain sur le score de 4 à 2 (mi-temps : 3-1) lundi en match comptant pour la deuxième journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, organisé du 3 au 7 novembre à Tunis (Tunisie).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mehdi El Maouhoub, auteur d'un doublé (6^e et 10^e) et Mohamed Amine Sahel, auteur lui aussi d'un doublé (45^e, 66^e) pour le Maroc. Yassine Mohamed Titraoui (7^e) et Mohamed Gassem Rayen (57^e) ont marqué pour l'Algérie.

Dans l'autre match du

tournoi, les sélections tunisienne et libyenne n'ont pu se départager (2-2). L'équipe algérienne avait surclassé son homologue libyenne sur le score de 4 à 0 lors de sa première sortie, rappelle-t-on. A l'issue de la deuxième journée, le Maroc est en tête avec 4 points devant l'Algérie (3 points) et la Tunisie (2 pts).

La Libye ferme la marche (1 pt). Lors de la troisième et dernière journée du tournoi prévue mercredi, l'Algérie affrontera la Tunisie et le Maroc jouera contre la Libye. Le tournoi de l'UNAF des U15 se déroule sous forme d'un mini-championnat dont le premier au classement sera sacré champion.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE: Azaro (Al-Ahly) écope de deux matchs de suspension

L'attaquant marocain d'Al-Ahly, Walid Azaro a écopé d'une suspension de deux matchs pour comportement antisportif lors de la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputée vendredi face à l'Espérance de Tunis, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Une vidéo avait montré Walid Azaro déchirant intentionnellement son maillot, sur le second penalty obtenu par Al-Ahly.

La sanction de la CAF, tombée lundi soir, inclut également une amende de 20.000 dollars pour le club égyptien. Azaro sera donc privé de la finale retour contre l'Espérance vendredi prochain au stade Rades à Tunis, un handicap pour l'équipe cairote qui vise un neuvième titre. Vendredi dernier, Al-Ahly avait remporté la première manche (3-1) dans un match mouvementé au stade Borg el-Arab à Alexandrie, avec deux pénalités pour Al-Ahly et un pour l'Es-

pérance ainsi que 5 cartons jaunes et 48 fautes. Par ailleurs, l'entraîneur français Patrice Carteron devra comparaître «devant la commission disciplinaire pour une audience au sujet d'allégations de comportement antisportif», selon un communiqué diffusé par l'instance sportive. L'Espérance est en quête d'un 3^e succès en Ligue des champions alors qu'Al-Ahly rêve d'ajouter un 9^e trophée de C1 à sa vitrine, d'autant que le dernier remonte déjà à 2013.

LIGUE 1 : L'Espagnol Noguès (CABBA) sixième entraîneur étranger à quitter son poste

Le nombre des entraîneurs étrangers exerçant en Ligue 1 de football a fortement baissé, passant de dix coaches à quatre, au lendemain du limogeage lundi de l'Espagnol Josep-Maria Noguès de la barre technique du CABB Arreridj, après la défaite concédée à domicile face à l'ES Sétif (1-2) en ouverture de la 13^e journée de championnat.

Avant lui, cinq entraîneurs étrangers sont passés à la trappe, limogés ou poussés à la démission : Bernard Casoni (MC Alger), Alain Michel (MO Béjaïa), Moez Bouakaz (USM Bel-Abbès), Hamadi Edou (DRB Tadjenanet) et Badou Zaki (MC Oran). Quatre techniciens étrangers ont préservé leur poste depuis le début de l'exercice, en l'oc-

currence Thierry Froger (USM Alger), Franck Dumas (JS Kabylie), Rachid Taoussi (ES Sétif) et Francisco Chalo (Paradou AC). Conséquences : le nombre des entraîneurs locaux a fortement augmenté puisque les clubs concernés ont fait appel à des techniciens algériens pour remplacer les partants. Il s'agit d'Adel Amrouche (MCA), Kheired-

dine Madoui (MOB), Youcef Bouzidi (USMBA), Lyamine Bougherara (DRBT) et Omar Belatoui (MCO). Les dirigeants du CABB ont entamé des négociations avec Dziri Billel, démissionnaire samedi de son poste au NA Hussein-Dey, pour remplacer Noguès qui avait dirigé la barre technique du Paradou AC pendant deux saisons (2016-2018).

Une offensive de Man City pour Pépé ?

D'après les renseignements obtenus par le Times, le club de Pep Guardiola en pince pour le crack lillois. Il aurait même déjà initié les contacts avec le club nordiste, en vue de connaître le montant pour lequel l'opération deviendrait possible. Il n'est toutefois pas évident que Gérard Lopez se laisse tenter, alors qu'il a répété que le joueur ne partirait pas cet hiver. Quant à l'attaquant, il a jusque-là privilégié l'aspect sportif et pourrait rechigner à l'idée de rejoindre un effectif avec autant de concurrence.



Conte réclamerait 23 millions d'euros au club

Antonio Conte a entamé une procédure contre Chelsea, suite à son limogeage par le club londonien en juillet dernier. La Gazzetta dello Sport croit connaître la somme désirée par le technicien italien. L'ancien sélectionneur de la Squadra Azzurra voudrait toucher 23 millions d'euros. Dans le détail, le coach de 49 ans réclamerait 13 millions d'euros liés à la rupture de son contrat et jusqu'à 10 millions d'euros pour atteinte à son image.

RONALDO AFFICHE UN SOUHAIT FORT POUR L'AVENIR

Cet été, Cristiano Ronaldo a quitté le Real Madrid pour la Juventus Turin. Et la nouvelle star turinoise a un souhait fort pour l'avenir. Le Portugais se verrait bien jouer de nouveau dans la même équipe avec son ancien coéquipier Wayne Rooney.

Après neuf années passées au Real Madrid, Cristiano Ronaldo s'est offert une nouvelle expérience avec la Juventus Turin. Il découvre cette saison la Serie A. Mais lors de son passage à Manchester United, l'international portugais a côtoyé plusieurs grands joueurs, dont un certain... Wayne Rooney. Coéquipier sous le maillot mancunien de 2004 à 2009, les deux hommes ont fait du mal aux défenses adverses. N'évoluant plus ensemble aujourd'hui, ils restent de bons amis. Et CR7 s'est montré élogieux envers l'Anglais. « C'est un gars fantastique, comme vous aimez dire en Angleterre. Je l'appelle toujours entre amis le pitbull. Je me souviens que quand il perdait le ballon, il était tellement puissant. Un joueur costaud, sa technique de frappe était incroyable et il a marqué énormément de buts », a-t-il déclaré au micro de Goalhanger dans des propos relayés par le Daily Mail.



Le PSG surveillerait Sancho

Selon les informations de Sky Sports, le club de la capitale surveillerait les prestations de l'international anglais de 18 ans, à son avantage depuis le début de saison avec le club allemand. Les dirigeants parisiens pourraient être concurrencés sur ce dossier par Manchester United et Arsenal. Sous contrat jusqu'en 2022, le natif de Londres a marqué cette saison cinq buts en quatorze rencontres, toutes compétitions confondues.

James Rodriguez veut revenir au Real en janvier

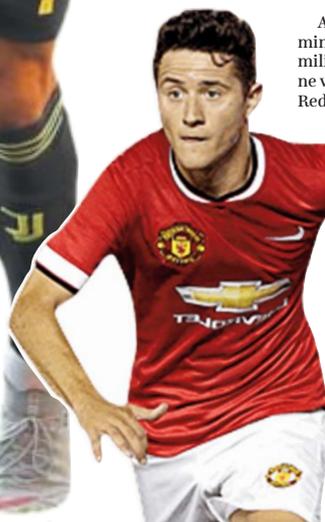
James Rodriguez (27 ans) souhaiterait revenir au Real Madrid, lors du mercato hivernal. Si l'on en croit les informations publiées par ABC, le Colombien ne se sent pas bien à Munich et souhaite retrouver la capitale espagnole, en janvier. Il n'est toutefois pas maître de son avenir, puisqu'il est prêté Bayern jusqu'à la fin de la saison. Et le club allemand dispose d'une option d'achat pour s'attacher définitivement ses services. L'ancien Monégasque a disputé 8 rencontres de Bundesliga, cette saison, et inscrit 3 buts.



Un prix fixé pour Herrera

Alors que son contrat se termine au mois de juin prochain, le milieu de terrain Ander Herrera ne voudrait pas prolonger avec les Reds Devils.

Le joueur espagnol pourrait faire ses valises dès cet hiver pour permettre à Manchester United de percevoir une indemnité de transfert. Aujourd'hui, le club mancunien serait prêt à lâcher son joueur au mois de janvier contre une indemnité de transfert de cinq millions d'euros.



ALGÉRIE-SOUDAN M. Bensalah et le nouvel ambassadeur soudanais évoquent la coopération bilatérale

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le nouvel ambassadeur du Soudan à Alger, Elabeid Mohamed Elabeid, ont exprimé, hier à Alger, la détermination des deux pays à consolider et à élargir les domaines de coopération, a indiqué un communiqué du Conseil.

Cette rencontre a été l'occasion pour M. Bensalah et le nouvel ambassadeur soudanais à Alger d'évoquer les relations fraternelles liant les deux pays et d'exprimer leur détermination à renforcer et à élargir les domaines de coopération bilatérale, eu égard aux potentialités et aux nombreux facteurs visant à traduire la volonté politique des dirigeants des deux pays, à travers l'intensification des rencontres et l'échange de visites à même de hisser la coopération au plus haut niveau, pour la concrétisation des aspirations des deux peuples frères, a précisé le même communiqué.

ALGÉRIE-AFRIQUE Tamanrasset : un atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad au Sahel les 8 et 9 novembre

Un atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) dans la région du Sahel se tiendra les 8 et 9 novembre courant au Centre universitaire de Tamanrasset, à l'initiative de l'association socioculturelle locale de dynamisation de la société civile, a-t-on appris des organisateurs.



Intitulée «Vers l'impulsion de l'initiative du Nepad pour la stabilité des pays du Sahel», la rencontre verra la participation de spécialistes de pays du Sahel, à l'instar du Tchad, du Mali et de la Mauritanie, ainsi que de représentants du corps diplomatique de pays africains accrédités en Algérie, d'universitaires spécialistes de questions de relations internationales, de représentants de départements ministériels en rapport avec les projets de l'initiative du Nepad (Transport, Travaux publics, Banques, etc.), et de la société civile, a-t-on fait savoir. Plusieurs communications seront présentées lors des travaux de l'atelier et traiteront de domaines liés aux questions et programmes visant la sécurité et de stabilité des

pays du Sahel, à la bonne gouvernance politique et économique, et à la valorisation de ses composants à même de faire de la région un espace d'échanges commerciaux et d'interaction culturelle, a-t-on ajouté.

La rencontre permettra aussi de mettre en avant l'intérêt de l'impulsion de l'initiative du Nepad dans les pays du Sahel, considérée comme la plus importante pour la sécurisation de la région, à travers l'appui au décollage économique de ses pays et le renforcement de l'attractivité de la région pour l'investissement étranger, sachant que l'Algérie a joué un rôle important dans ce sens à travers des programmes structurants, à l'instar de la route transsaharienne et le projet de

liaison en fibre optique vers l'Afrique. La wilaya de Tamanrasset a un rôle crucial à assumer dans le cadre de cette initiative, de par sa position géostratégique en tant qu'une des principales régions frontalières et au regard du grand intérêt que lui accordent les hautes autorités du pays, réaffirmé lors de la dernière réunion organisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, consacrées aux régions frontalières. Des recommandations sanctionneront les travaux de cet atelier qui devra adopter aussi une Déclaration de Tamanrasset sur le Nepad, devant constituer une feuille de route concernant la région du Sahel, selon les organisateurs.

LORS DES ÉLECTIONS QUI SE SONT TENUES LUNDI À DUBAÏ L'Algérie réélue au Conseil de l'Union internationale des télécommunications



L'Algérie a été réélue, avec 134 voix sur les 177 exprimées, au Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), lors des élections qui se sont tenues lundi à Dubaï, dans le cadre de la Conférence des Plénipotentiaires, organe suprême de cette Organisation Internationale.

Cette réélection, souligne un communiqué du ministère des

Affaires étrangères rendu public lundi soir, «conforte le statut de notre pays au sein de cette institution internationale et lui permettra de continuer, comme il l'a toujours fait, à participer activement et efficacement à ses travaux, et de jouer un rôle central dans l'évolution des télécommunications au bénéfice des populations du monde, notamment, dans les

pays en développement». Depuis sa première élection au Conseil de l'UIT lors de la Conférence de Genève de 1965, l'Algérie a été régulièrement réélue lors de toutes les sessions en reconnaissance à son engagement et à l'efficacité de sa contribution aux différentes conférences, assemblées et réunions des organes de l'Union, rappelle le communiqué.

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE : 2 bombes artisanales détruites à Tébessa



Deux (2) bombes de confection artisanale ont été détruites lundi à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit le 5 novembre 2018 à Tébessa (5^e Région militaire) deux (2) bombes de confection artisanale», précise le même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale

populaire «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Gezzam (6^e RM), trente (30) orpailleurs et saisi 6 détecteurs de métaux, 12 groupes électrogènes, 34 marteaux piqueurs ainsi que trois (3) véhicules tout-terrain et 4 motocycles».

En outre, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Djelfa (1^{ère} RM), deux (2) narcotraffiquants en possession de 56.340 comprimés psychotropes, tandis que trois (3) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Naâma», rapporte le communiqué.

APN:

Séance plénière demain consacrée aux questions orales

L'agenda des travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la prochaine période, arrêté lundi, prévoit une séance consacrée aux questions orales demain suivie d'une séance-débat du Projet de loi de finances (PLF) 2019 les 11 et 12 novembre, a indiqué lundi un communiqué de l'assemblée.

L'agenda des travaux de l'Assemblée a été arrêté au terme de l'adoption de l'ordre du jour lors de la réunion du bureau présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN. Il a été décidé de la tenue d'une séance consacrée aux questions orales le jeudi 8 novembre suivie d'une séance-débat du PLF 2019 les 11 et 12 du même mois, indique-t-on de même source. La Loi de finances sera votée lors de la séance du jeudi 15 novembre qui

sera également consacrée à l'adoption du rapport de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés sur la validation de la qualité de nouveau membre. La séance du jeudi 22 novembre sera consacrée aux questions orales. Par ailleurs, le bureau a examiné des demandes d'envoi de délégations par la commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire concernant les dernières inondations dans la wilaya de Tébessa et pour faire le constat de certaines structures éducatives à Alger à l'occasion de la rentrée scolaire de cette année. La demande de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie et de la planification pour l'organisation d'une visite sur



le terrain au siège de la Sonatrach à Oran, au complexe pétrolier d'Arzew et certaines entreprises industrielles dans neuf wilayas du pays ainsi que la demande de la commission de la défense nationale pour l'organisation de visites sur le terrain dans des écoles et structures militaires ont été également examinées, a précisé la même source. Le bureau de l'APN a également examiné des demandes d'organisation de

jours parlementaires, dont l'organisation d'une journée nationale sur le service national «un devoir et un honneur» supervisé par la commission de la défense nationale et une autre sur «l'avenir des ressources en eau en Algérie» à la demande de la commission Habitat, équipement, hydraulique et aménagement du territoire, conclut le communiqué de l'assemblée.

APS